

Reflets





Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers -y compris recyclés-. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait du papier glacé ou mat ne change rien au coût !
Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

sommaire

3

Edito

4

Le "tout en images"

6

Actions municipales

- BUDGET 2011 : présentation simplifiée
- TRAVAUX DE VOIRIE :
Verson fait peau neuve
- LE VEGETAL EN VILLE :
Entretien différencié des espaces verts
- ANCIEN ET NOUVEAU CIMETIÈRES :
Remerciements à deux versonnais
- VERSON VILLE PROPRE ! :
Brigade anti-crottes
- TRANSPORTS PERI-URBAINS :
Quelles modifications à partir de septembre ?
- ANIMATION :
Que faire à Verson, cet été ?
- SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 JUIN 2011 :
Verson fête la Saint-Germain
- TARIFS DE LOCATION DES SALLES :
Tarifs au 1^{er} juillet 2011
- PARC DE LA MAIRIE :
Exposition "Archisculptures"
- SITE DE L'ECOQUARTIER :
Des habitants à Verson au Néolithique
- AERODROME DE CAEN-CARPIQUET :
Extension de la charte pour l'environnement

14

Conseil municipal

16

Dossier

- QUEL AVENIR INTERCOMMUNAL
POUR VERSON

20

Enfance-Jeunesse

- PETITE PIROUETTE :
Cette année, notre association a fêté ses 10 ans
- ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO :
La musique à l'honneur
- PARENTS A VERSON :
Petit résumé du premier semestre 2011
- LES ELEVES DE CM1 :
Classe de neige à Saint-Martin-en-Vercors
- ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO :
Percussions
- ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO :
Carnaval
- GARDERIE PERISCOLAIRE
- COLLÈGE JACQUES PRÉVERT :
En attendant les travaux

23

Espace Senghor

- NOUVEAU :
Retrouvez la bibliothèque de Verson sur internet
- DEUXIEME PARTIE DE LA SAISON :
Retour en images
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :
Les coups de cœur de l'équipe
- CONTES A LA BIBLIOTHEQUE :
Josette et Annie racontent
- CREATION D'UN PRIX A LA BIBLIOTHEQUE :
Le Prix des Marmots

27

Vie associative

Etat civil

34

Formalités

35

administratives



édito

Le soleil a l'esprit taquin cette année ! Après s'être invité plus tôt que prévu, il n'a malheureusement pas été au rendez-vous de notre traditionnelle fête de la Saint-Germain. Il s'en est fallu de quelques heures... pour terminer notre "fête patronale" sous les éclats du feu d'artifice mais le déluge est passé. Pour le 1^{er} juillet, date de fin d'année scolaire, le beau temps était présent. Le feu d'artifice a pu avoir lieu.

Si l'on ne peut présager de la météo, on peut en revanche prévoir la maîtrise des finances communales. Lors du conseil municipal du mois de mars, le budget pour l'année 2011 a été examiné et voté sans augmentation des taux communaux pour la 8^{ème} année consécutive. Il apparaît que nos finances locales sont en bonne santé. Vous trouverez dans ce "Reflets", une présentation synthétique des sections de fonctionnement et d'investissement. Au regard de l'augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation, du carburant, des loyers, des frais médicaux... nous tenons tout particulièrement à gérer en bon père de famille et à ne pas ajouter aux familles des dépenses supplémentaires !

Lorsque l'on se soucie du ciel, il faut toujours s'attarder sur l'horizon : c'est le meilleur moyen de se projeter vers l'avenir. Et que voit-on dans le ciel de Verson ? Notre projet d'éco-quartier et la réforme des collectivités.

Notre futur éco-quartier est un programme urbanistique ambitieux pour les 15 à 20 ans à venir. Plus compliqué à monter que prévu -avec l'obligation de procéder à des recherches archéologiques qui pourraient retarder son démarrage-, ce projet progresse tout de même. Nous avons choisi la SHEMA (Société d'Economie Mixte) comme aménageur. Les dossiers de création et de réalisation d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) devraient se concrétiser pour la fin d'année.

Notre avenir, c'est aussi celui de l'intercommunalité. La presse s'en est fait largement écho. J'ai écrit à chacun d'entre vous au début du mois de juin pour vous expliquer les incidences de la réforme des collectivités. Je voudrais simplement insister sur la nécessité d'être pragmatique, réaliste et surtout de prendre notre destin en main en étant acteurs de cette démarche. C'est le Verson de demain, ses évolutions démographiques et économiques qui doivent guider nos choix. Aussi ai-je souhaité consacrer le dossier de ce numéro à ce sujet important.

Et puisque j'ai commencé cet édito en vous parlant de beau temps, je conclurai en vous souhaitant à toutes et tous d'excellentes vacances. Que vous partiez loin ou que vous restiez à Verson, mettez à profit cet intermède dans votre activité quotidienne pour vous reposer, vous ressourcer et faire le plein d'énergie pour la fin de l'année.

Bonnes vacances à tous !

le "tout en images"

Un caricaturiste sur le marché



Il y a un peu plus d'un an, la municipalité mettait en place un marché en centre-ville, allée de l'Amitié. Régulièrement, les élus souhaitent dynamiser ce marché. Deux fois par an, les habitués du marché ont la chance de côtoyer, le Père Noël, des magiciens... et autres animations pour les enfants.

Pendant les vacances de printemps, "Croquiniol" et ainsi venu réaliser plus d'une cinquantaine de caricatures d'enfants pour le bonheur de tous et surtout des parents. Pour que la fête soit totale, le soleil était au rendez-vous, des bonbons, des jus de fruits et du café ont été servis...



Carnaval des écoles



Le jeudi 31 mars, les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont retrouvés pour fêter carnaval en formant un cortège pour traverser les rues de notre ville. Cette édition avait pour thème la musique. Bravo à tout les enseignants, au personnel communal ainsi qu'aux parents qui se sont rendus disponibles. C'est autour d'un goûter bien mérité à la maison de retraite que s'est terminé ce carnaval.



Après-midi récréatif à la maison de retraite Sainte-Marie

Le jeudi 26 mai 2011, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Verson a organisé comme chaque année, un après-midi récréatif à la maison de retraite Sainte-Marie.

A la grande joie des résidents, la tradition se perpétue avec ce rendez-vous "festif". Plusieurs membres du CCAS étaient présents dont Patrice Dupont, vice-président. Pour cette nouvelle édition, le CCAS a proposé un spectacle de cabaret. Au programme : des chansons d'hier et d'aujourd'hui, danse, mise en scène et animation.

20^e anniversaire du jumelage

Verson - Tourville-sur-Odon - Hambühren

Les festivités du 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Verson-Tourville-sur-Odon et Hambühren ont débuté le jeudi 2 juin par la cérémonie de renouvellement de la charte de jumelage.

Michel Marie, maire de Verson, Robert Michel, maire de Tourville-sur-Odon, Martial Mansion, président du jumelage de l'Odon, Dietrich Salzwedel, président du comité de jumelage allemand et Tadeusz Raburski, président du jumelage polonais ainsi que toutes les familles étaient réunis dans la salle des Trois Ormes pour partager ce temps officiel et musical.

Au cours de cette soirée solennelle, tous ont été les témoins d'une longue et belle histoire faite de moments de joie, de réflexions et de découvertes. La force de ces échanges culturels, sportifs, éducatifs, gage de vigueur et de pérennité du jumelage, a permis de tisser des liens et de développer un esprit de fraternité durant ces 20 dernières années.



Le rond-point

à l'entrée Ouest de Verson a désormais un nom

Dans le cadre du jumelage, Verson a reçu en mai une délégation d'allemands de Hambühren et de polonais de Buk. La rue de Hambühren existe déjà. La commission culture-communication, sur suggestion du comité de jumelage, a proposé de baptiser le rond-point de l'entrée Ouest de Verson : "rond-point de Buk". Le conseil municipal, par délibération, a donné son accord.



Inauguration

d'un panneau de jumelage

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire du jumelage, un panneau d'entrée de ville a été inauguré, le samedi 4 juin, en présence notamment de Michel Marie, maire de Verson, et des membres de l'association de jumelage.



Cérémonie du 8 mai

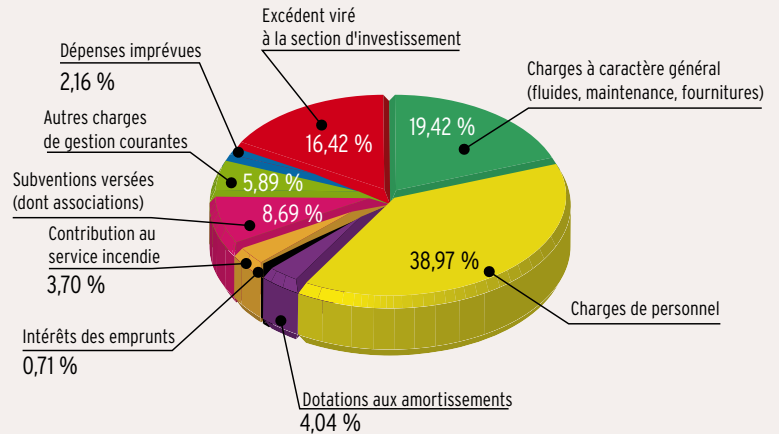
En présence du maire, Michel Marie, de nombreux élus et d'une délégation des anciens combattants représentée par son nouveau président, Roger Maurice, la ville a commémoré la victoire du 8 mai 1945.

actions municipales

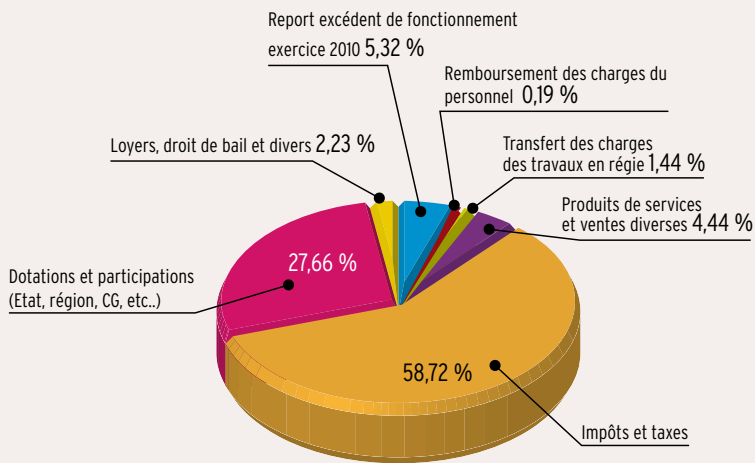
BUDGET 2011

Présentation simplifiée

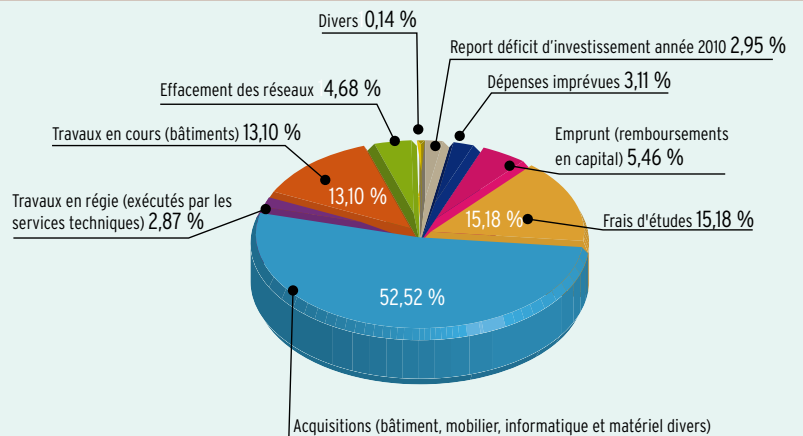
FONCTIONNEMENT DEPENSES



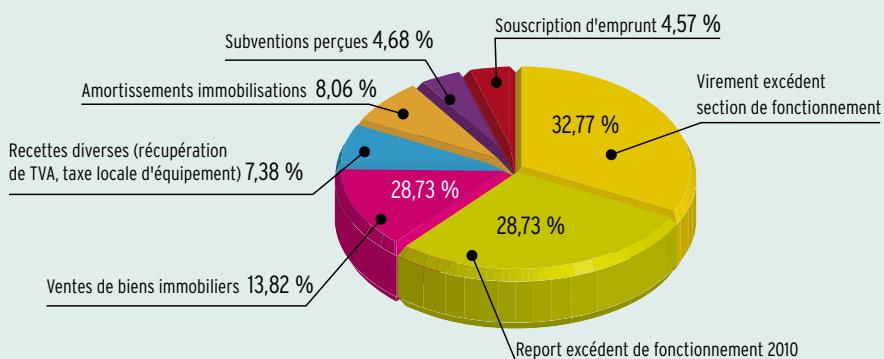
FONCTIONNEMENT RECETTES



INVESTISSEMENT DEPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



TRAVAUX DE VOIRIE

Verson fait peau neuve

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux



INFORMATION DES RIVERAINS : DIFFÉRENTS MOYENS DE COMMUNICATION SONT MIS EN ŒUVRE



La proximité et l'échange avec les riverains sont essentiels lors des phases de travaux. Ainsi, les élus sont fréquemment sur le terrain pour expliquer et rassurer. Avant de commencer,

un courrier est déposé dans les boîtes aux lettres des habitations concernées. De plus, à chaque session de travaux des rues versonnaises, la ville pose des panneaux d'information et une réunion de concertation est organisée afin de présenter le projet aux riverains.

RUE DU LOUP PENDU

Après l'effacement des réseaux l'année dernière, la rue du Loup Pendu est entrée dans une nouvelle phase de travaux avec le remplacement des canalisations d'eau potable dans le but d'améliorer la qualité de ce service. Les travaux de réfection de voirie ont commencé à la fin du mois de juin.

RUE PASTEUR

Les canalisations d'eau potable de la rue Pasteur viennent d'être remplacées. Au deuxième semestre 2011, nous effectuerons des travaux de remise en conformité des canalisations d'eau pluviale. En 2012, nous prévoyons l'effacement des réseaux de l'éclairage public, de la basse tension et du téléphone. Après tous ces travaux, la rue sera réaménagée.

ENTRÉE EST DE VERSON : INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

La ville de Verson a récemment mis en place un radar pédagogique à l'entrée Est. Il s'agit, dans un objectif de sécurité routière, de rappeler les automobilistes à leur devoir ! "50 km/h maximum en agglomération".



MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT DES PANNEAUX D'AGGLOMÉRATION À L'ENTRÉE EST

En concertation avec le conseil général, le panneau d'entrée de ville a été déplacé.

ATTENTION

Méfiance sur les parkings, des vols ont été commis : carte bleue, sac etc...
N'oubliez pas de fermer votre voiture et de surveiller votre sac à main !

La ville de Verson réalise chaque année des travaux de voirie et de réseaux afin d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation des versonnais."



ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO : CRÉATION D'UN PARKING POUR LE PERSONNEL

Profitant d'une cour intérieure à l'école non utilisée (située rue du Bas Verson), la mairie a souhaité réaménager un espace de stationnement réservé aux enseignants et au personnel municipal ce qui permet de libérer quelques places devant l'école, pour les parents.

TRAVAUX À VENIR :

Rue du Bas Verson :

effacement des réseaux

Hameau du Rocreuil : effacement des réseaux en coordination avec le SIGO qui réalisera l'assainissement dans ce secteur.



actions municipales

LE VEGETAL EN VILLE

Entretien différencié des espaces verts

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie



Pour éviter l'utilisation de substances toxiques pour la nature, certains de nos espaces verts ne sont pas "tondus". Ils servent ainsi de couloir écologique pour toutes sortes de petites bêtes.

Les coûts d'entretien sont moindres :

- moins d'essence donc moins de pollution,
- moins de matériel donc respect de l'argent des contribuables,
- moins de bruit,
- moins de personnel... plus utile ailleurs : plantations, création...

Si devant chez vous quelques petites herbes pointent leur nez entre deux bordures de trottoir, ce n'est pas un drame... ce ne sont pas des "mauvaises herbes", ce ne sont que des herbes. Si elles vous gênent, arrachez-les à la main, ne mettez pas de produits agressifs dessus... ces produits partent dans les rivières !

La communauté de communes a reçu un label de bonne gestion de sa consommation de produits phytosanitaires. Le budget alloué à l'achat de ces produits a été diminué de 40 %."



ANCIEN ET NOUVEAU CIMETIERE

Remerciements à deux versonnais

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie



ANCIEN CIMETIÈRE

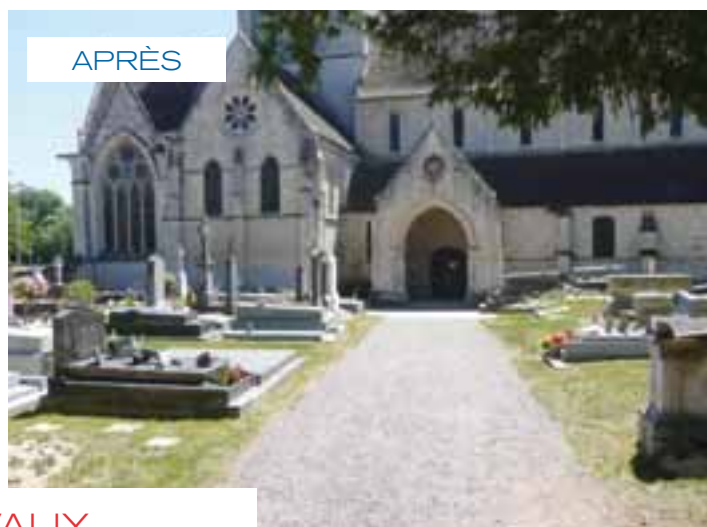
Un grand merci à notre concitoyen Fernand Onfroy, qui, à plus de 80 ans, a recouvert de zinc une stèle du cimetière afin de protéger la pierre de Caen des intempéries.

NOUVEAU CIMETIÈRE

Le jardin du souvenir a été déplacé et réaménagé aux nouvelles normes. Merci à Alfred Boscher pour ses conseils techniques et le don d'une belle plaque de marbre sur laquelle seront collées les plaquettes nominatives correspondant aux cendres des personnes incinérées.



AVANT



APRÈS

TRAVAUX ANCIEN CIMETIERE



AVANT



APRÈS

actions municipales

TRANSPORTS PERI-URBAINS : Quelles modifications à partir de septembre ?

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti
Marie-Catherine Lis, conseillère municipale



La municipalité a lancé une réflexion en octobre 2010 afin de rechercher des solutions pour tenter d'améliorer les transports collectifs vers Caen. Pour ce faire, des contacts ont été pris et engagés avec les Bus Verts du Calvados et les services du conseil général afin d'établir un constat de l'existant et de rechercher ensemble des mesures plus favorables aux usagers actuels ou futurs.

Après plusieurs rencontres et échanges, deux orientations sont proposées :

- des services cadencés qui facilitent la mémorisation des horaires des bus à chaque arrêt,
- deux allers-retours supplémentaires, un le matin vers Caen et un le soir en direction de Verson, soit un service toutes les 30 minutes en heure de pointe toute l'année.
- Des mesures visant à améliorer l'information générale (dépliants, horaires,...) seront mises en place par l'exploitant Bus Verts.

En cette période de difficultés économiques avec l'augmentation du prix des carburants et la préoccupation de développement durable, l'usage du transport en commun doit être recherché chaque fois que c'est une possibilité. A ce jour, le cadencement a été validé par le conseil général mais pas encore les services complémentaires que nous nous sommes engagés à financer avec Fontaine-Etoupefour puisque cela concernerait les deux communes. Vous serez informés de la suite donnée prochainement.

Quelques informations utiles :

- coût d'un billet trajet unique : 1,60 €
- coût d'un billet 4 trajets : 5,12 €
- coût d'un abonnement mensuel : 32,64 €
- coût d'un abonnement annuel : 326,40 € payable en 10 fois

Pour les jeunes, les tarifs sont inférieurs de 15 %.

Il faut également savoir qu'avec un ticket "Bus Verts", on peut circuler pendant 1 heure dans un bus Twisto ou tram et avec un abonnement, à tout moment.

VERSON VILLE PROPRE Campagne anti crottes de chien

Anne Collin, adjointe au maire chargée du cadre de vie

Durant tout le mois de mars, notre chargée de communication a lancé une campagne anti crottes de chien avec des drapeaux plantés dans les déjections.

Nos amis les chiens déposent dans nos espaces verts et sur nos trottoirs quelques colombins peu appétissants... ces "dégâts collatéraux" engendrent des nuisances (glissades, chaussures puantes...) qui pourraient être évitées si les maîtres se donnaient la peine de ramasser ce que leur chien a déposé.

"Verson : ville propre !" ou "Crotte cherche son maître" étaient les slogans inscrits sur les drapeaux, à chacun d'être respectueux de l'autre !

Si un maître est pris en flagrant délit de délestage sans ramassage, il lui en coûtera 35 € par crotte !

Les employés municipaux, les enfants et leurs parents vous remercient de votre civisme.



Un défibrillateur vandalisé

Le vendredi 11 mars 2011, la mairie de Verson a eu la désagréable surprise de trouver le défibrillateur, situé à côté de la salle des Trois Ormes, rue Pierre de Coubertin, vandalisé. Il est reconnu qu'un défibrillateur peut sauver des vies. La mairie exprime son incompréhension par rapport à un tel acte qu'elle juge totalement irresponsable. La police municipale ainsi que la gendarmerie ont été prévenues.



ANIMATIONS

Que faire à Verson cet été ?

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire chargée des affaires culturelles et de la communication

Les vacances approchent ! petit tour d'horizon de ce que l'on peut faire à Verson au cours des mois de juillet et août, que l'on soit jeune ou un peu moins jeune.

BALADE DANS UNE VILLE VERTE

Verson comptabilise 20 hectares d'espaces verts ou de voies vertes. Le lieu incontournable de détente et de promenade au cœur de la ville est le parc de la mairie. La faune et la flore sont favorisées notamment grâce à la proximité de l'Odon.

Vous pouvez également flâner dans la coulée verte (ancienne voie de chemin de fer qui reliait Caen à Vire) ou bien encore vous installer sur le banc près de la petite mare de la Bouillonière.

Dans ce numéro de Reflets, vous pourrez découvrir le plan des promenades où différents itinéraires vous sont proposés.

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre 2011, nous programmons une balade contée et musicale animée par Marie Lemoine. Ce sera l'occasion de revisiter ou de découvrir Verson et son histoire pleine d'anecdotes. Renseignements à la bibliothèque : 02 31 26 44 80

AIRES DE JEUX

La ville compte cinq aires de jeux pour les enfants. Ces espaces de loisirs se trouvent :

- à l'entrée du lotissement "Les Hauts de Verson" en venant du rond point de l'A 84,
- à côté de l'école maternelle Françoise Dolto, rue du Bas Verson,
- à proximité de la salle des Trois Ormes, rue Pierre de Coubertin,

- le long de la promenade Charles Binet, à proximité de l'ancienne gare,
- une toute nouvelle aire vient d'être installée près du supermarché.

TOUS LES JEUDIS : MARCHÉ À VERSON

Depuis plus d'un an, le jeudi de 8 h 30 à 13 h 30, un marché est mis en place à Verson dans l'allée de l'Amitié.

LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES 3 - 11 ANS :

A Verson (école élémentaire Victor Hugo)

- du lundi 4 au vendredi 29 juillet (fermé le 14 juillet),
- du lundi 1^{er} au vendredi 26 août (fermé le 15 août).

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

L'accueil des enfants peut être échelonné entre 7 h 30 et 9 h 30, leur départ entre 17 h et 18 h 30.

Activités : manuelles, culturelles et sportives, ainsi que des sorties. Avec les plus âgés (10-11 ans), des passerelles sont prévues plusieurs après-midi par semaine pour qu'ils découvrent "Anime Tes Vacances", structure d'accueil dédiée aux 11-17 ans.

Renseignements : communauté de communes – 02 31 71 09 58

Renseignements : communauté de communes – 02 31 71 09 58

POUR LES 11-17 ANS :

Anime Tes Vacances (ATV), mis en place par l'association Mosaïque.

ATV est ouvert du 4 au 29 juillet 2011, de 13 h 30 à 17 h 30 dans la salle Coubertin de Verson (fermé le 14 juillet).

Activités : sport, jeux collectifs, sorties de loisirs, activités manuelles...

Renseignements : Fabrice Girard responsable secteur jeunesse

f.girard.mosaïque@wanadoo.fr
02 31 26 24 84 poste 441 ou 06 45 74 12 13

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : le PASS' ADOS

du 4 au 29 juillet 2011 pour les 10-13 ans.

Accueil à la journée de 7 h 30 à 18 h 30.

Possibilité d'arriver entre 7 h 30 et 9 h 30.

Les après-midi, les jeunes retrouvent l'équipe d'Anime Tes Vacances jusqu'à 17 h 30.

Arrivée et départ : école Victor Hugo

Chaque semaine, deux formules sont proposées pour les matinées :

Activités sportives et/ou socio-culturelles (12 jeunes par secteur d'animation).

LA BIBLIOTHÈQUE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

Comme tous les ans, les horaires de la bibliothèque changent pendant les mois de juillet-août.

A partir du 3 juillet, la bibliothèque vous accueillera les mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Pendant cette période, vous pourrez emprunter 10 livres et 4 revues par carte, à rendre au plus tard pour le 16 septembre 2011. De quoi satisfaire les lectures de vacances...

Fermeture annuelle

La bibliothèque sera fermée au public à partir du vendredi 29 juillet à 18 h 30. Elle rouvrira le mercredi 17 août à 9 h 30.

NOUVEAUTE : Pochettes surprises

Cette année, la bibliothèque vous propose des pochettes surprises... de livres. Faites-nous confiance et repartez à l'aveugle avec des pochettes à thème.

Une idée originale pour de belles rencontres littéraires !

FORUM DES ASSOCIATIONS :

Dimanche 11 septembre de 9 h 30 à 13 h à l'Espace Senghor.



actions municipales



SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN Verson fête la Saint-Germain

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse

Fête traditionnelle dans la commune, la fête de la Saint-Germain requiert toutes les attentions de l'équipe municipale et des différents services qui œuvrent pour l'animation et les manifestations sur le territoire local. Pour atteindre cet objectif de fête familiale et conviviale, un large programme a été établi.

Cette année, il n'y a pas eu de randonnée car nous avons la visite de nos correspondants allemands et polonais du jumelage et ce long week-end était déjà bien chargé en manifestations. Le samedi 4 juin, à 21 h (salle des Trois

Ormes), les "Divagabondes", une chorale d'une vingtaine de femmes élégantes et surprenantes, ont partagé avec les versonnais une palette d'émotions tout à tour engagée, nostalgique et joyeuse.



A 22 h 30, un violent orage accompagné de pluies diluviennes nous ont contraints à annuler le feu d'artifice. Celui-ci a été reporté le vendredi 1^{er} juillet pour fêter le début des vacances grâce à la société L.A. Pyrotechnie.

Le dimanche 5 juin, après la traditionnelle messe, les habitants étaient conviés à un apéritif musical dans le parc de la mairie. C'est sous le barnum, à l'abri de la pluie, que les musiciens de Lamido ont joué pour le plus grand plaisir des invités. Tous se sont retrouvés autour du buffet pour échanger les dernières nouvelles.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES au 1^{er} juillet 2011

Pour la période de location du 17 octobre 2011 au 14 octobre 2012, les réservations des salles municipales (Trois Ormes et Anciens Combattants) commenceront :

- le vendredi 1^{er} juillet 2011 de 9 h à 12 h à l'Espace Senghor pour les versonnais et les habitants de la communauté de communes,
- le vendredi 15 juillet 2011 à l'Espace Senghor de 9 h à 12 h pour les non versonnais.

Pas de réservation par téléphone ces jours-là.

En dehors de ces dates, les permanences pour les réservations se feront par téléphone ou à l'Espace Senghor, les mercredis de 9 h à 12 h.

Fermeture de l'Espace Senghor : du 1^{er} au 16 août 2011

Contact :
Association Mosaïque
Espace Senghor
Tél. 02 31 26 24 84

SALLE DES TROIS ORMES	Caution : 1000 €	
	Location	arrhes
Rives de l'Odon (week-end)	452 €	160 €
Associations Verson (week-end)*	1 ^{ère} 100 € suivante 251€	100 € 100 €
Non Versonnais (week-end)	830 €	230 €
Location en semaine (1 jours)	553 €	230 €
Entreprises Verson (en semaine)	1 ^{ère} 452 €	160 €
	2 ^{ème} 356 €	160 €
	3 ^{ème} 265 €	160 €

*Pour les associations dispensant des cours et/ou des animations régulières et pérennes en direction des versonnais.

SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS	Caution : 500 €	
	Location	arrhes
Rives de l'Odon (week-end)	275 €	110 €
Associations Verson (week-end)*	67 €	67 €
Non Versonnais (week-end)	404 €	160 €
Location en semaine (1 jour)	1 ^{ère} 114 € suivants 56 €	112 €
Vin d'honneur (samedi)	161 €	110 €



AERODROME DE CAEN CARPIQUET

Charte de l'environnement

Damien Bouchard, conseiller municipal



De nouvelles restrictions d'usage, pour l'aviation de loisir, devraient entrer en vigueur dans le cadre d'une extension de la charte pour l'environnement de l'aérodrome de Caen-Carpiquet.

La période de restrictions d'utilisation de l'espace aérien serait avancée au mois d'avril ce qui la ferait s'étendre du 1^{er} avril au 30 septembre. Il est également à l'étude pour les week-ends et jours fériés de fixer l'horaire de fin d'activité à 20 h. Par ailleurs, les responsables de l'aviation civile ont mis en place le système GENIAL (Gestion de l'Exposition aux Nuisances sonores Induites par l'Aviation Légère) qui devrait avoir des conséquences sur l'utilisation de l'espace aérien.

Une procédure de suivi des réclamations pour manquement de respect de la charte de l'environnement ou nuisance aérienne sonore est en vigueur. Vous pouvez trouver un formulaire de réclamation à l'adresse ci-dessous, ainsi que l'intégralité de la charte en vigueur :

<http://www.caen.aeroport.fr/web/aeroport/charte-environnement.php>

PARC DE LA MAIRIE

Expositin "Archisculptures"

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire chargée des affaires culturelles et de la communication

Après une première expérience, il y a deux ans, la commission culture-communication, a proposé à nouveau une exposition dans le parc de la mairie intitulée "Archisculptures".

Florian Caraby, jeune artiste normand de land art, a été à pied d'œuvre dès le mois avril. Il a réalisé des archisculptures (architecture + sculptures) à l'aide de saule et de torchis. Il est intervenu avec enthousiasme dans deux classes de 4^{ème} du collège et trois classes de l'école élémentaire (CE1, CE2 et la CLISS). Appréhender la 3D, élargir les représentations traditionnelles de l'architecture-maison-cube, travailler avec des matériaux issus de la nature (terre, branches, feuilles), se saisir de

la matière, se laisser conduire par les formes et ne pas vouloir tout maîtriser, privilégier son esthétisme plutôt que l'aspect pratique, s'appropriier une structure, voici tous les objectifs que Florian a souhaité transmettre aux enfants. Il a mis en scène, dans le parc de la mairie, les réalisations des enfants, celles de l'association des Sculpteurs de l'Odon et ses propres réalisations. Cette installation est à admirer jusqu'à ce que les pluies, le soleil et les vents passent par là !



actions municipales

SITE DE L'ÉCOQUARTIER

Des habitants à Verson au Néolithique (-5000 av J.C.)

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme

Les fouilles de prévention réalisées sur le site du futur écoquartier ont mis en évidence la présence d'habitants à Verson, derrière le cimetière, dès l'époque néolithique.

Les spécialistes parlent de "néolithique danubien", en référence à l'origine de ses représentants. L'habitat est constitué de grandes maisons rectangulaires à charpentes de bois, (trois unités d'habitation ont été repérées), environnées de fosses latérales dans lesquelles ont été trouvées des lames de silex. De ces fosses était extraite l'argile enduite sur les clayonnages disposés entre les pieux. Selon les historiens, l'économie danubienne reposait sur l'agriculture,



la chasse et la pêche représentant en général un appoint négligeable.

Les archéologues considèrent que le site de Verson est "remarquable par son étendue, la préservation exceptionnelle du niveau de circulation et le nombre de ses habitations". Dans la région, le seul autre site fouillé date du néolithique

ancien. D'autres présences d'habitat, plus récent, datant de l'âge de fer (environ -1000 av JC) et notamment quelques tombes ont également été mises à jour. Elles ont livré des objets de parure en bronze (bracelet, fibule, torque...). Des fouilles plus approfondies seront entreprises cet automne.

conseil municipal

Ils en ont discuté...

Extraits des comptes rendus des conseils municipaux du mardi 15 mars et du lundi 9 mai 2011

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus de conseil en mairie, sur les panneaux municipaux ou sur le site internet : www.ville-verson.fr (onglet "vie municipale/conseils municipaux").

Subventions aux associations

COOPERATIVE F. DOLTO	4 200 €	HALTEROPHILIE	2 000 €
COOPERATIVE V. HUGO	6 000 €	CLUB DE PLEIN AIR	3 150 €
F.S.E COLLÈGE	300 €	TENNIS CLUB	4 000 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	16 000 €	TENNIS DE TABLE	2 300 €
PARENTS A VERSION	460 €	ARTS PLASTIQUES	2 000 €
UNSS (Collège)	700 €	CLUB PHOTO	1 000 €
A.F.M.	350 €	BALADINS DE L'ODON	2 000 €
ADMR	1 000 €	PETITS RATS DE L'ODON	500 €
APEDAC	650 €	SCULPTEURS DE L'ODON	750 €
ASS.ALZHEIMER CALVADOS	150 €	VERSION VIDEO	1 070 €
COS PERSONNEL COMMUNAL	9 500 €	CLUB DE L'AMITIE	1 850 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	150 €	DANSER A VERSION	650 €
DONNEURS DE SANG	400 €	CLUB ECHECS	670 €
PETITE PIROUETTE	150 €	L'HAMECON VERSONNAIS	230 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	180 €	MOSAIQUE	97 000 €
ACCIDENTÉS DE LA VIE	150 €	POINTEURS VERSONNAIS	400 €
AMICALE FOOTBALL	15 000 €	PREVENTION ROUTIERE	450 €
AMICALE HANDBALL	2 600 €	REPAS DES ANCIENS	9 000 €
ARCHERS DE L'ODON	550 €	AU JARDIN DE L'ODON	300 €
CYCLOS DE L'ODON	300 €	GYM VOLONTAIRE	200 €

Adopté à l'unanimité.

Mesdames Brioul, Leullier et Moisant ne prennent pas part au vote pour la subvention à l'association Mosaïque ainsi que Chantal Moisant pour l'association du club de l'Amitié, Damien Bouchard pour la subvention du Club Photo, Janine Letourneur pour la subvention de Danser à Verson et Patrice Dupont pour la subvention à l'association des Arts Plastiques.

conseil municipal

Vote du compte administratif 2010

Monsieur Fusée, de la trésorerie générale, signale la bonne situation financière de la commune tant en termes d'endettement, de capacité d'autofinancement et de potentiel en matière fiscale.

Monsieur Patrice Dupont, adjoint au maire et doyen de l'assemblée, est nommé président de séance. Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2010 qui présente un résultat en section d'investissement de l'exercice de + 204 508,98 €, ce qui donne un résultat global de - 37 938,69 €.

La section de fonctionnement donne un résultat de l'exercice de + 429 304,53 € qui, cumulé avec les résultats antérieurs, donne un résultat global de fonctionnement de + 506 667,06 €.

Puis le compte de gestion de Monsieur le Trésorier est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour :

- Taxe d'Habitation : 13,5 %
- Taxe Foncière sur le Bâti : 24 %
- Taxe Foncière sur le Non-Bâti : 39,63 %

Les taux sont donc inchangés.

Le conseil adopte ces propositions à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2011

Après le débat d'orientation budgétaire du 31 janvier et la réunion de travail du 7 mars, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : 2 569 547,06 €,
- en section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : 1 287 899,69 €.

A l'occasion de la présentation des différentes rubriques des dépenses, des explications sont apportées. Après débat, le budget de la commune est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti, explique que le projet de restructuration du pôle sportif peut faire l'objet d'une subvention de la part du conseil général, les locaux étant mis à disposition du collège. Il sollicite l'accord du conseil pour une demande de subvention auprès du conseil général du Calvados. A l'unanimité, le conseil donne son accord. Ces travaux feront l'objet d'une inscription au BP 2012.

Intercommunalité

Michel Marie, maire, donne lecture de l'ordre du jour du prochain conseil communautaire. Il signale le passage le 11 mai en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du nouveau projet de complexe cinématographique (passage de 12 à 8 salles) sur le parc commercial des Rives de l'Odon.

Approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orne aval-Seulles

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'institution interdépartementale du bassin de l'Orne informant que la commission locale de l'eau du SAGE Orne aval-Seulles avait adopté son projet de SAGE le 25 février 2011. Il revient aux communes de se prononcer sur ce projet. Monsieur le Maire laisse la parole à Philippe Monsimier, conseiller municipal, pour la présentation d'un exposé sur le sujet, passé en commission environnement le 21 avril. Après avoir entendu Philippe Monsimier, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de SAGE Orne aval-Seulles.

Compte rendu SIGAZ

Guy Lefèbvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti, rappelle que le SIGAZ, pour le compte des 106 communes adhérentes, a vocation depuis sa création en 1997 à organiser le service public de distribution de gaz. Le SIGAZ a confié l'exploitation et l'entretien du réseau au concessionnaire GDF devenu depuis GRDF, au travers d'un cahier des charges de concession. Le SIGAZ doit s'assurer de la bonne application de ce contrat de service public de gaz dans le but d'apporter une qualité optimale aux usagers. Chaque année, un rapport de contrôle permet de présenter le bilan de la concession. A partir des éléments fournis par le concessionnaire au cours de ce contrôle, nous avons extrait quelques données au 31 décembre 2009 de la distribution de gaz sur votre commune. Guy Lefèbvre donne lecture au conseil des comptes rendus des comités syndicaux du SIGAZ du 6 décembre 2010 et du 1er février 2011 au cours desquels ont été évoqué :

- l'adhésion de la commune de Vimont (770 habitants),

- le retrait de la commune de Vieux,
- le maintien de la cotisation pour 2011 compte-tenu du changement de catégorie de certaines communes (Verson : 612 € + 0,204 €/habitant).

A noter, la légère baisse du nombre de contrats (- 0,12 %), mais l'augmentation des consommations (+ 1,52 %). Le coût moyen du gaz naturel pour un consommateur au tarif régulé consommant 20 000 Kw/ h est passé de 979 € en 2006 à 1 087 € en 2009. La relève des compteurs est effectuée par un sous-traitant de GRDF. Concernant les travaux, diminution régulière depuis 5 ans du renouvellement des réseaux. La valeur brute des ouvrages évolue très peu ; c'est lié au peu d'investissements par GRDF et au faible linéaire de réseau posé pour la dernière concession de 2007.

Quel avenir intercommunal pour Verson ?

Par lettre en date du 30 mai 2011, Monsieur le Maire attirait l'attention des versonnaises et versonnais sur les conséquences de la réforme territoriale en cours. En effet, la loi dite de réforme territoriale a été adoptée le 16 décembre 2010 et sa mise en œuvre engagée courant avril 2011 par Monsieur le Préfet. Cette loi cherche à compléter, simplifier et rationaliser la carte intercommunale de la France.

Conscient de probables évolutions, le conseil municipal a ouvert une réflexion sur notre avenir intercommunal dès juin 2010. La communauté de communes des "Rives de l'Odon" a acté le principe de discussions sur d'éventuelles évolutions intercommunales en janvier 2011. Vous trouverez dans ce dossier les éléments d'informations et d'appréciations de l'analyse en cours.

Le contexte général

Dans le cadre de l'application de cette loi, le 30 mai 2011, Monsieur le Préfet a présenté le nouveau schéma de coopération intercommunale. Sur la base de données historiques, géographiques, statistiques, financières, le nouveau schéma propose le rattachement des "Rives de l'Odon" à Caen la mer.

Les arguments retenus sont les suivants :

- la rationalisation des périmètres des intercommunalités,
- la commune de Verson est dans la parfaite continuité urbaine de Caen la mer et entraîne les deux autres communes de Mouen et Tourville-sur-Odon,
- la gestion des grands projets comme le devenir de l'ancien site militaire du 18^eRT

qui s'étend sur les deux communautés s'en trouverait facilitée,

- l'extension du périmètre de l'agglomération lui permettrait d'affirmer son rôle de capitale de la région Basse-Normandie.

De nouveaux enjeux

Cette proposition, qui ne nous surprend pas, confirme notre interrogation sur le devenir de la communauté de communes en prenant en compte :

- notre situation unique dans le Calvados, de communauté de communes à trois communes, créée sur un espace restreint et dont les moyens financiers se trouvent limités, sauf à instituer de la fiscalité supplémentaire,
- les difficultés budgétaires de l'Etat qui conduisent au gel des dotations d'une

part, et à la recherche d'économies d'échelle d'autre part.

Cette proposition doit, par ailleurs, être analysée en faisant abstraction des idées préconçues, notamment en matière financière. Il convient de la valoriser comme moteur ou levier d'action afin d'accélérer les évolutions souhaitables pour les services aux usagers.

Alors, que faire dans un tel contexte ?

Etre attentiste serait la pire des solutions ! Anticiper nous semble être la solution répondant aux enjeux de notre territoire et aux évolutions à moyen et long terme. C'est celle que nous avons privilégiée depuis plus d'un an en analysant, notamment, les conséquences d'un rapprochement avec Caen la mer.



Le projet de Monsieur le Préfet prévoit l'intégration dans Caen la mer de :

- Colleville-Montgomery
- Ouistreham
- St-André-sur-Orne
- Verson
- Mouen
- Tourville-sur-Odon

Conséquences financières et fiscales

Le rapprochement de la communauté de communes des Rives de l'Odon avec Caen la mer correspond à une fusion de communautés, laquelle entraînerait alors la création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale. Les résultats ci-dessous sont fournis par un cabinet spécialisé et précisent les impacts pour les ménages, les entreprises et le nouvel établissement de coopération intercommunale.

Fiscalité des ménages

La fiscalité additionnelle résultant de la fusion des communautés impacterait les ménages versonnais de la manière suivante :

- Taxe d'Habitation + 0,424 %
- Taxe de Foncier Bâti + 0,809 %
- Taxe de Foncier Non Bâti + 1,178 %

A titre indicatif pour un ménage représentatif de la plus grande catégorie de contribuables versonnais, cela se traduirait par une **augmentation** des impôts locaux de l'ordre de 28 €.

- TEOM - 2,64 %

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Cela se traduirait par une **diminution** d'environ 46 € pour un ménage représentatif de la plus grande catégorie de contribuables versonnais.

- A noter aussi, pour le service eau et assainissement, une **diminution** de la redevance d'environ 55 € pour un abonnement de 120 m³ par an.



Fiscalité des entreprises

Le taux de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) du territoire des Rives de l'Odon passerait de 20,91 % à 24,85 % en deux années. La contribution pour l'ensemble des entreprises de Verson, sur la base des valeurs locatives de 2010 passerait de 330 000 € à 392 000 € pour 237 redevables.

(source : services fiscaux, juillet 2011)

Finances intercommunales

La fusion des Rives de l'Odon et de Caen la mer devrait avoir un impact important sur la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat et perçue par la nouvelle entité intercommunale. Conformément à la loi, la dotation de base (montant par habitant) augmenterait de manière significative en passant de 41 € à plus de 60 €.

La recette supplémentaire avoisinerait les 4,5 millions d'euros. Cette recette supplémentaire évoluerait dégressivement dans le temps.

(source : étude Sémaphores, mai 2011)



Conséquences sur l'exercice des compétences

L'analyse des compétences menée par Caen la mer et Les Rives de l'Odon permet dans un premier temps de mesurer les convergences et divergences des compétences mises en œuvre.

Compétences obligatoires

La première concerne le développement économique : création de zone d'activité industrielle, artisanale, commerciale... Il n'y a pas de problème et seule la définition de la notion "d'intérêt communautaire⁽¹⁾" devra être précisée.

La seconde concerne l'aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat... On note ici des différences avec, pour les Rives de l'Odon, l'exercice de la compétence Plan local d'Urbanisme (aspect conceptuel) et la création de réserves foncières. Ces différences ne paraissent pas insurmontables en travaillant par exemple sur la notion de secteurs géographiques.

A noter que l'organisation des transports urbains est un bloc de compétences obligatoires pour Caen la mer. C'est là un enjeu majeur tant pour l'attractivité de notre territoire que pour le service à la population versonnaise.

Compétences optionnelles

L'exercice de la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages ne pose pas de difficulté. L'exercice de la compétence assainissement nécessite une harmonisation entre le Syndi-

cat Intercommunal du Grand Odon (SIGO) et la nouvelle entité intercommunale.

Pour l'exercice de la compétence voiries-réseaux-espaces verts-éclairage public, la solution envisageable pour poursuivre la mutualisation actuelle est la création d'une compétence pour Caen la mer.

Compétences facultatives

Pour l'exercice des compétences restauration scolaire et enfance-jeunesse, là encore, la solution envisageable pour poursuivre la mutualisation actuelle est la création d'une compétence pour Caen la mer ou une mutualisation des services entre communes.

Pour les associations soutenues par les Rives de l'Odon de manière importante, les subventions versées pourraient perdurer dans le cadre de la définition adéquate de l'intérêt communautaire pour l'exercice de la compétence culture et sport par la nouvelle structure intercommunale issue de la fusion.

Par ailleurs, Caen la mer exerce la compétence réseau de télécommunication pour accès au haut débit. Cette compétence est particulièrement importante aujourd'hui et participera demain à la compétitivité des

territoires.

A signaler

La fusion envisagée entre la communauté de communes des Rives de l'Odon et Caen la mer entraîne l'intégration administrative des personnels intercommunaux à la nouvelle structure.

L'exercice des compétences par la nouvelle entité issue de la fusion doit maintenir un service de grande proximité, gage d'une plus grande efficacité.

Les modalités de fonctionnement de gouvernance de la nouvelle structure, issue de la fusion, restent à définir en s'appuyant si nécessaire sur le cadre législatif de la réforme, l'enjeu étant d'avoir un mode de représentation équitable et de conserver un fonctionnement efficient.

(1) Intérêt communautaire :

L'exercice de certaines compétences par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre est subordonné à la reconnaissance et à la définition de leur intérêt communautaire.

L'intérêt communautaire permet de tracer, dans un souci de lisibilité, les axes d'intervention clairs de la communauté. Il s'analyse comme la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes. Il y détermine ainsi le périmètre fonctionnel du groupement d'une part, de ses communes membres d'autre part.

Domaines de compétences de Caen la mer

- Aménagement de l'espace
 - ZAC
 - Transports urbains
 - Scot
- Développement économique
- Développement et aménagement social et culturel
- Environnement et cadre de vie
 - Assainissement collectif
 - Collecte et traitement des déchets
 - Lutte contre les nuisances sonores
- Logement et habitat (logement social, PLH)
- Voirie d'intérêt communautaire
- Gestion d'un centre de secours
- Réseau de télécommunication



Domaines de compétences des Rives de l'Odon

- Aménagement de l'espace
 - PLU, Schéma de secteur, Scot
- Développement économique
- Environnement et cadre de vie
 - Assainissement collectif et non collectif
 - Collecte et traitement des déchets
- Logement et habitat (logement social, PLH)
- Voirie, réseaux
 - Réseau pluvial
 - Eclairage public
- Espaces verts
- Enfance, jeunesse
 - Accueil collectif de mineurs
 - Restauration scolaire



Conclusion

Les contacts établis depuis février 2011 entre les directeurs de Caen la mer et Les Rives de l'Odon ont permis de disposer d'éléments de réflexion concernant la fusion des communautés et la mise en évidence des intérêts réciproques.

La volonté de poursuivre ces contacts aujourd'hui au niveau politique entre élus permet un accueil favorable des élus de Verson au projet qui reste malgré tout à préciser.

Pour la commune de Verson qui représente 60 % de la population, 63 % de la superficie et près de 75 % de la richesse du territoire des Rives de l'Odon, il est important aujourd'hui de s'inscrire dans la dynamique des évolutions et d'anticiper pour l'avenir en connaissance de cause.

Ces éléments de diagnostic peuvent apporter une réponse aux enjeux de notre territoire, faire émerger à l'ouest de l'agglomération un projet qui correspond au bassin de vie, au bassin d'emploi. Notre appartenance au territoire caennais ne fait aucun doute puisque toutes les fonctions métropolitaines essentielles -emploi, santé, enseignement, transports urbains, sécurité et même commerces- s'y trouvent.

Il sera nécessaire, pour définitivement avancer sur la proposition de Monsieur le Préfet, que le pacte financier avec Caen la mer permette :

- le maintien de l'exercice des compétences aujourd'hui opérationnelles sur le territoire des Rives de l'Odon,
- le maintien de la qualité du service rendu,
- une nouvelle offre de services, en particulier, les transports urbains et l'accès au haut débit pour nos habitants.

Au final, le constat présente pour les compétences une convergence, pour les finances des caractéristiques satisfaisantes, pour la commune de Verson un possible accompagnement autour de son développement urbain et économique à long terme.

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet devra être soumis au conseil municipal pour avis à formuler avant le 8 septembre 2011. Le conseil communautaire des Rives de l'Odon, de même que les conseils municipaux de Tourville-Sur-Odon et de Mouen sont également appelés à émettre un avis. Ces différents avis seront ensuite transmis à la commission de coopération intercommunale pour décision.

Quelques chiffres

Population en 2010

(source Insee) :

Mouen	1 306	21,2 %
Tourville-sur-Odon	1 153	18,7 %
Verson	3 707	60,1 %

Recettes de la TPU

avant la réforme de

la Taxe Professionnelle Unique

(source communauté de communes) :

Mouen	275 972	21,6 %
Tourville-sur-Odon	46 350	3,6 %
Verson	953 599	74,7 %

Superficie en km²

(source Insee) :

Mouen	4,2	25,8 %
Tourville-sur-Odon	1,7	10,4 %
Verson	10,1	63,1 %





PETITE PIROUETTE A FÊTÉ SES 10 ANS

L'équipe de Petite Pirouette



Créée en février 2001 par Mireille Sève et Patricia Laurent, cette association a pour but d'accueillir les enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents ou avec leur assistante maternelle, le mardi matin dans la salle des Anciens Combattants.

Ce moment nous permet de nous retrouver autour d'un petit goûter et de faire diverses activités avec les petits.

Les festivités ont donc eu lieu le dimanche 10 avril 2011 dans la salle des Trois Ormes. Nous nous sommes réunis avec les parents qui nous ont aidés dans cette aventure autour d'un pique-nique géant et d'un bon gâteau d'anniversaire. Que d'émotion lorsque nous avons retrouvé les petits devenus grands. Des jeux sont venus clôturer cette magnifique journée avec de nombreux cadeaux : un lecteur dvd, une énorme peluche et son bébé ainsi que des petits lots pour la pêche des enfants.

Merci aux commerçants car ils ont fourni les lots nécessaires à la réussite de ce jour particulier. Nous remercions également tous les parents qui ont répondu présents, ainsi que Monsieur et Madame Dupont. En espérant que nous serons à nouveau réunis dans 10 ans !

ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO LA MUSIQUE À L'HONNEUR

L'équipe pédagogique



La musique était à l'honneur cette année à l'école maternelle, offrant aux enfants un domaine d'exploration riche et varié.

Après avoir découvert l'univers sonore et poétique de la compagnie "Murmure du Son" lors d'un spectacle, les écoliers ont confectionné divers objets sonores et instruments pour le carnaval. Le thème de celui-ci était la musique et les idées n'ont pas manqué pour déguiser les enfants. Pour la première fois, les élèves de grande section ont défilé dans les rues de Verson avec

ceux de l'école élémentaire, avant de rendre visite, comme chaque année, aux pensionnaires de la maison de retraite. Afin de faire découvrir les instruments de musique aux enfants, des parents musiciens ont gentiment répondu à l'appel de l'équipe pédagogique en venant présenter de nombreux instruments.

Un autre temps fort fut la venue d'Antoine Guillopé à l'école. Illustrateur d'albums de littérature jeunesse, il est co-auteur de "Dégoûtant", album proposé aux enfants dans le cadre du Prix des Marmots organisé par l'équipe de la bibliothèque municipale. Lors d'échanges au sein des classes de moyenne et grande sections, il a présenté son travail, ses personnages et fait dessiner les enfants.



Association "Parents à Verson"

Petit résumé du premier semestre 2011

La fin de l'année scolaire approchant, le journal "Reflets" nous permet de faire une rétrospective des différentes manifestations qui ont marqué ce semestre.

Le samedi 12 février, notre soirée dansante a réuni plus de 250 personnes à la salle des Trois Ormes. Petits et grands ont pu déguster un délicieux couscous tout en écoutant Marlène et Emilio du duo Ortiz. Ces deux excellents musiciens ont interprété des airs connus de tous. Un quizz musical a permis aux enfants, aidés parfois de leurs parents, de montrer leurs connaissances et la soirée s'est terminée par des pas de danse.

Le vendredi 15 avril, les familles ont pu emporter les fromages d'Auvergne qu'elles avaient réservés quelques semaines auparavant. Le Cantal et le Saint-Nectaire ont été très appréciés.

Enfin, comme tous les ans, après la représentation du chant choral de l'école élémentaire, qui a eu lieu exceptionnellement un mardi soir, l'association a offert un apéritif à l'ensemble des enseignants ainsi qu'aux parents et aux familles des petits choristes. Ce moment convivial a permis à tous les parents de se retrouver.

Après les vacances d'été, la rentrée scolaire sera marquée par l'assemblée générale de notre association qui aura lieu à la fin du mois de septembre et qui verra l'élection d'un nouveau bureau.

L'ensemble du bureau de l'association vous souhaite de très bonnes vacances ensoleillées en famille.



ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO LES ÉLÈVES DE CM1 Classe de neige à Saint-Martin-en-Vercors

Mesdames Fileux et Dubuc



En février, nous sommes allés en classe de neige à Saint-Martin-en-Vercors. Le séjour s'est bien passé. Nous avons fait du ski de fond, de la randonnée à la découverte du village, de la faune et de la flore. Nous avons visité une étable, fait la rencontre d'un garde-forestier et participé à un atelier sur la préhistoire au cours duquel nous avons essayé de faire du feu comme les hommes préhistoriques. Le feu était très difficile à faire. Seules Elodie et Loanne ont réussi ! C'était trop bien car on était avec nos camarades de classe et la maîtresse. Les animateurs étaient sympas. (Jade)

Nous avons bien mangé : les plats étaient bons. (Martin C.)

Tous les jours, nous faisons deux heures de ski de fond, le matin ou l'après-midi, sur le plateau d'Herbouilly.

Quelques impressions...

J'ai bien aimé le ski de fond car j'aime bien les efforts. (Robin)

Je préfère le ski alpin ! (Martin T., Coralie)

J'ai bien aimé les descentes et les montées. (Elsa)

J'aimais bien quand tout le monde tombait par terre. (Elodie)

Je n'arrêtais pas de tomber ! (Maëlle)

C'était facile de se relever car les moniteurs nous ont appris. (Enzo)

Comme il n'y avait pas de neige, au lieu de faire du chien de traîneau, nous avons fait du cani-rando, c'est-à-dire une randonnée avec des chiens de traîneau : des huskies et des samoyèdes. Nous étions attachés au chien par un harnais.

Quelques impressions...

Les chiens étaient très excités car ils voulaient courir beaucoup. (Elodie, Loanne, Enzo et Alexandre)

Nous nous sommes beaucoup amusés mais les descentes étaient fatigantes : il fallait freiner car les chiens allaient vite et tiraient fort ! (collectif)

J'ai bien aimé le cani-rando car le chien que j'avais était gentil et mignon. Ce n'était pas fatigant. C'était marrant car mon chien attaquait le sac de la maîtresse qui était devant moi ! (Robin)

J'ai bien aimé quand Chipie sautait au-dessus du verglas, c'était rigolo ! Mais elle tirait beaucoup. (Elodie)

Les animateurs, Joseph et Mélissa, s'occupaient des veillées : nous avons joué à des jeux de société et des jeux théâtraux. Et jeudi soir, boum pour tout le monde. Trop génial !!! Nous avons dansé jusqu'à 21 h 30. (collectif)



ECOLE VICTOR HUGO Percussions Les deux classes de CP



Cette année, les deux classes de CP ont bénéficié de cours de percussions donnés par Jérôme Chapelle. L'aboutissement fût un spectacle pour les parents, le vendredi 22 avril, en début de soirée.

On a fait du djembé en demi-groupe devant les parents. Ça s'est passé dans la cour parce qu'il faisait beau. On a bien joué et tout le monde était content.

Etienne et Victor

Carnaval Classes de CP et CE1

Le 31 mars toutes les classes de l'école élémentaire ont fêté carnaval. Les enfants sont passés prendre les élèves de grande section de maternelle, puis tout le monde a défilé dans les rues de Verson. A la fin, les plus jeunes sont allés rendre visite aux personnes âgées de la maison de retraite.

Jeudi 31 mars 2011, nous avons fêté le carnaval à l'école, avec toutes les classes, de 13 h 30 à 16 h 30. Nous nous sommes déguisés et maquillés. Nous avons rejoint les élèves de maternelle et nous avons défilé dans les rues en chantant. Nous sommes allés voir les personnes âgées et nous avons pris un bon goûter. Nous nous sommes vraiment bien amusés.

La classe de CE1 de Madame Poulain
Sur le chemin, on a chanté "Mardi Gras" tous ensemble. A la maison de retraite, on a écouté de la cornemuse. C'était très beau.
Clémence et Léony (CP)





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT EN ATTENDANT LES TRAVAUX

Jean-Claude Saussereau, principal

Retour sur les temps forts de cette deuxième partie d'année scolaire.

Début janvier, la venue du Major Baillard de l'antenne de Caen : tous les élèves de 3ème (6 classes) ont concrétisé leur "parcours citoyen" (information sur le service de défense et la journée du citoyen ex-JAPD).

Samedi 22 janvier, le traditionnel Loto : organisé par le Foyer Socio-Educatif dans la salle des Trois Ormes mise à disposition par la mairie et l'association Mosaïque, que nous remercions.

Février et début mars, plusieurs réunions préparatoires aux travaux de rénovation-restructuration du collège : le conseil général a retenu, parmi quatre projets, celui d'un cabinet d'architectes. Les travaux importants (un montant estimé à plus de 6 millions d'euros) dureront 30 mois (début possible en mai 2012). Pendant ces travaux, le collège devra continuer à fonctionner... et il importe de se préparer à vivre ces contraintes.

Les échanges et autres sorties sont des éléments de la vie du collège :

- un séjour à Benicarlo (Espagne) pour un petit groupe de correspondants qui avaient accueilli des espagnols l'an passé,
- un voyage en Italie (Florence et Rome) pour les latinistes et italianisants,
- un voyage en Espagne (Saragosse) pour 52 élèves dont la section européenne,
- une escapade à Cherbourg (la DCN, le Lycée Maritime et une ferme aquacole) pour les 15 élèves de l'option DP3 (projet sur les métiers de la mer),

- accueil des 32 correspondants de Brookfield (Grande-Bretagne). L'échange qui n'avait pu avoir lieu l'an passé a été réactivé cette année. Les jeunes anglais ont pu découvrir Caen (château et marché), les plages du débarquement, mais aussi Paris (une journée). Le groupe français est accueilli à Brookfield.

- une escapade à Portsmouth pour deux classes de 6^{ème} fin mai.

Le mois de mai a vu aussi l'accueil pour une journée au collège de ses futurs élèves de 6^{ème}. La Chorale, comme tous les ans, a participé au Festival Choral du Calvados.

Enfin, le collège poursuit ses bons résultats dans le domaine du sport scolaire : de nombreux titres départementaux et académiques et une participation renouvelée aux championnats de France UNSS à Dijon en acrosport, et à Lanester en Gymnastique Garçons.

Mais c'est bientôt la retraite... Qu'il me soit permis, enfin, dans ce 12^{ème} billet pour "Reflets" de remercier tous mes collaborateurs au collège, les personnels administratifs et les enseignants, les parents, les élus et les membres d'associations que j'ai eu le plaisir de rencontrer au cours de mes six années de direction à Verson.

Je souhaite une pleine réussite aux élèves actuels et futurs, du courage à "tous ceux qui restent" et j'invite les parents à continuer à accorder leur confiance au collège Jacques Prévert de Verson.



GARDERIE PERISCOLAIRE

Mathias Delarue, président

La garderie périscolaire de Verson est une association qui assure l'accueil d'environ 120 enfants de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. La garderie est gérée et animée par des parents d'élèves bénévoles qui encadrent six salariées. Delphine, Amélie et Mercedes accueillent les enfants de maternelle au sein de l'école Française Dolto. La garderie dispose dans ce lieu :

- d'un bureau dédié à l'accueil des parents et des enfants,
- d'un local pour les activités manuelles (dessin, peinture, jeux au calme) et la prise du goûter.

De plus, les plateaux d'activités localisés au centre de l'école sont mis à disposition pour la garderie et l'accès à l'aire de jeux et à la cour de l'école est possible par beau temps.

Monique, Marie-Agnès et Fadimé accueillent les enfants de primaire dans les nouveaux locaux de l'école Victor Hugo ; lieu partagé dorénavant avec le centre de loisirs des Rives de l'Odon. L'aide aux devoirs est encadrée de 17 h à 18 h par une animatrice dans l'une des trois salles, après un temps consacré au goûter et à la détente. Par beau temps, les enfants utilisent la cour de récréation des grands...

Sur le temps du midi (11 h 30-13 h 30), Mercedes et Amélie encadrent des activités avec des petits groupes d'enfants (environ 15 par demi-heure) de l'école élémentaire. Danse, musiques, arts créatifs ou jeux y sont proposés...

Un renouvellement régulier du bureau de la garderie est nécessaire au bon fonctionnement de cette association afin de pallier le départ des membres les plus anciens du bureau. Sans l'implication de nouveaux parents dans la gestion de la garderie, cette dernière ne pourrait subsister. Il est donc important que les familles qui utilisent les services de la garderie et du midi assistent aux assemblées générales.

Contact :

Mathias Delarue, président,
02 31 74 21 99

Les membres du bureau via

le site internet

www.garderieperiscolairedeverson.net

ou le courriel garderieverson@free.fr



Nouveau : retrouvez la bibliothèque de Verson sur internet

<http://bibliotheque.ville-verson.fr/> c'est maintenant l'adresse virtuelle de la bibliothèque.

Que vous soyez ou non abonnés, retrouvez toutes nos informations, nouveautés, coups de cœur...

VISITE GUIDÉE

Les blocs = une autre façon d'entrer...

- **MON COMPTE** : pour les abonnés uniquement. Une fois connectés, vous avez accès à l'ensemble de vos prêts, dates de retour, réservations...
- **LISTE DES NOUVEAUTÉS** : en un regard, le nombre de documents nouvellement mis à disposition.
- **NOUVEAUTÉS** : 5 nouveaux livres, de façon aléatoire.
- **COUPS DE COEUR** : nous avons aimé, et envie de partager.



Des rubriques :

- **SUR LE SITE** : Toutes les fonctionnalités du site.
- **A LA BIBLIOTHÈQUE** : tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire, horaires, tarifs...
- **COUPS DE CŒUR** : nous avons aimé, nous vous le disons.
- **NOUVEAUTÉS** : d'un seul coup d'œil, nos derniers achats.
- **ACTUALITÉS** : des informations sur ce qui va se passer, des images sur ce qui a déjà eu lieu...
- **RECHERCHE** : sur un titre, un auteur, un sujet,...



A travers ce site, nous souhaitons proposer à tous de nouveaux services !

Il permet de :

- découvrir la bibliothèque et ses documents,
- découvrir les nouveautés,
- suivre notre programmation,
- consulter ses prêts en cours,
- prolonger ou réserver ses livres...

Enfin, nous sommes bien sûr disponibles à la bibliothèque pour accompagner vos recherches, vous guider dans vos lectures, échanger avec vous.



DEUXIÈME PARTIE DE SAISON RETOUR EN IMAGES

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

JANVIER

Ça va barder ou comment rhabiller sa maison pour l'hiver ?

Pendant trois semaines, 40 maquettes ont illustré des solutions d'isolation et d'agencement d'une maison typique des années 70. Le samedi 22 janvier, le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Calvados, le point info énergie et l'Agence Régionale pour la Promotion de l'Eco construction ont répondu à des questions très concrètes.



FEVRIER



Veillée normande à l'Espace Senghor

Une soirée tout en gourmandise : friandise de mots, grâce au talent du conteur Eugène Guignon, affolement des papilles grâce aux nombreuses spécialités locales apportées par les participants, beaucoup de chaleur humaine... Bref, tous les ingrédients pour une très belle veillée !



MARS-AVRIL

16^{èmes} Rencontres Francophones - Haïti

Encore une très belle année, riche en rencontres avec une culture, des hommes, un pays qui ont tant à nous apporter. Retrouvez de nombreux romans haïtiens à la bibliothèque ! La rencontre fut si belle que nous avons choisi d'accueillir à nouveau Haïti et ses auteurs le 14 juin, pour la dernière soirée Latitudes de la saison : Emmelie Prophète et Makenzy Orsel. Verson est en effet entre Saint-Malo, où ils participaient au festival Etonnants Voyageurs, et Haïti !!!



Elodie Barthélémy-Jymmi Apourou : Moisson de couleurs

A l'occasion de ces Rencontres, Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire chargée de la culture, a remis à Rodney Saint-Eloi le fruit de la vente des ouvrages "déshebrés" par la bibliothèque en septembre 2010. Les 510 € récoltés ont été versés à l'opération "Urgence de lire en Haïti", cofondée par Rodney Saint-Eloi et Dany Laferrière.

En juin, 64 livres d'auteurs haïtiens, édités par Mémoire d'Encrier, ont été expédiés à la Direction Nationale du livre d'Haïti, qui se charge ensuite de leur distribution.



Rodney Saint-Eloi : une humanité sur deux jambes



Mimi Barthélémy-Serge Tamas : un superbe voyage au Pays d'enfance

VENDREDI 20 MAI

Soirée sous le thème "Bien être et Habitat"

Cette rencontre s'inscrivait dans le fil rouge de la saison culturelle "Habiter autrement". Lucile Grésillon, chercheuse et enseignante à l'Université de Caen, a décodé les récepteurs du bien être, notamment via les neurosciences. Ses propos, illustrés d'exemples concrets issus de ses recherches et entretiens, ont permis de mieux comprendre les différences entre environnement extérieur, état intérieur et les priorités définies par chaque personne en fonction du sexe, de la catégorie sociale et de l'âge... Marie-Pierre Bernard a nourri et développé ces notions en se servant de son expérience d'architecte et des maisons qu'elle a conçues. Prendre en compte les manières d'habiter, les aspirations, les contraintes ou envies de la personne permet de proposer une maison qui corresponde au mieux et dans laquelle les habitants se sentiront bien. On le voit, "habiter autrement" est un thème vaste qui n'a pas fini d'être exploré.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Aude vous propose :

SALUT !
Perrine Dorin



Un oiseau se pose sur un fil, un deuxième arrive, ils se saluent, un troisième arrive, ils se saluent, puis un quatrième... Ils sont très courts les uns envers les autres, ils ne font pas preuve d'une très grande imagination lexicale. Celle-ci va se trouver enrichie lorsque sur le fil une jolie oiselle vient se poser...

Une histoire rigolote dans laquelle nous reconnaissons bien là, la verve masculine.

Un livre pour les petits et les grands.

Y : LE DERNIER HOMME
Scénario de Brian K. Vaughan.
Illustré par Pia Guerra



Partez à la découverte d'un genre ancien, mais nouveau à la bibliothèque : les comics. Vous êtes prêt à lire de la bande dessinée américaine mais vous n'aimez pas les "types en capes et en collants", alors... venez découvrir cette nouvelle série en dix tomes. Les trois premiers sont disponibles à la bibliothèque.

Ce récit de science-fiction nous entraîne dans les pas de Yorick, seul survivant de sexe mâle (avec son singe capucin) sur la Terre. En effet, l'ensemble des individus masculins a été décimé par un mal mystérieux. La planète est donc totalement aux mains des femmes...

Françoise vous propose :

LE C.V. DE DIEU
Jean-Louis Fournier



Après avoir tout créé, la terre, les animaux, les hommes, Dieu commença à s'ennuyer dans la longue éternité qui est la sienne. Aussi, décida-t-il de rédiger son CV et de postuler dans une grande entreprise pour trouver un nouveau travail qui pourrait l'occuper. L'auteur nous livre l'entretien d'embauche de Dieu face à un DRH posant beaucoup de questions. Dieu, non sans un certain humour noir, très noir, donne des réponses auxquelles ne s'attendait certainement pas le commun de mortels. Ce livre est un petit bijou d'humour, sérieux s'abstenir !

**TREIZE NOUVELLES
VAODOU**
Gary Victor



Treize nouvelles, treize histoires où la magie et le fantastique se mêlent, qui emmènent le lecteur dans un autre univers où le mystère a sa place. Vous allez voyager dans une autre dimension où chaque histoire vous mènera au-delà de votre imaginaire et au-delà de vos croyances.

Christelle vous propose :

**LES FONDAMENTAUX DU
GRAPHISME**
Gavin Ambrose et Paul Harris



Ce livre nous fait découvrir avec simplicité (le langage utilisé n'est pas trop technique) et avec de nombreux exemples l'univers du graphisme et ses procédés. Cet art, omniprésent dans notre vie quotidienne, est l'essence même de la communication. Les auteurs donnent également des pistes à suivre pour devenir un bon graphiste. A la fois guide pratique et source d'inspiration, cet ouvrage pourra intéresser les amateurs autant que les étudiants.

**HISTOIRE DE PARLER
D'AILES...**
Alain Cousin

En 2005, à l'Espace Senghor, vous aviez découvert l'univers sensible et poétique du plasticien Alain Cousin. Retrouvez quelques-unes de ses œuvres, oiseaux et autres créatures, dans le premier livre consacré à son travail. L'occasion de pouvoir admirer chez soi ces merveilleux assemblages, puisque pour le moment personne ne peut en devenir l'heureux propriétaire (les œuvres n'étant pas à vendre) !



Isabelle vous propose :

ROSA CANDIDA
Audur Ava Olafsdottir



Arnlotur, Lobbi pour les intimes, est un jeune islandais de 22 ans. Il partage avec sa mère l'amour du jardin. Sur cette terre de lave et de lichens, elle cultive dans une serre toutes sortes de roses et particulièrement la fragile Rosa Candida, espèce rare à huit pétales, sans épines. Le jardin est pour Arnlotur une sorte d'éden, de paradis perdu. C'est là qu'il aura aimé, presque sans s'en rendre compte, Anna, une amie d'un ami. De ce petit bout de nuit, naît un enfant... pas vraiment rejeté, pas vraiment assumé. Lorsque sa mère meurt dans un accident de voiture, Lobbi décide de quitter sa maison natale, son frère jumeau autiste et son vieux père. Il part pour un pays plus au Sud, faire revivre la roseraie médiévale d'un monastère, avec pour tout bagage trois boutures de Rosa Candida. Là, un moine cinéphile va tenter à travers le cinéma d'Art et Essai de répondre aux grandes questions sur la vie que se pose Lobbi. En faisant renaître cette roseraie, c'est son jardin intime qu'il défriche et découvre, jusqu'à devenir le père de son enfant au nom prédestiné de Flora Sol.

--Un roman initiatique, plein de tendresse, pour un candide des temps modernes. Rosa Candida vient de recevoir le prix des Libraires au Québec.



CONTES À LA BIBLIOTHEQUE Josette et Annie racontent...

Quatre fois par an, Josette et Annie, les deux conteuses, donnent rendez-vous aux enfants à partir de 4 ans dans la salle Djilor de la bibliothèque. Tous se retrouvent pendant une heure pour écouter des histoires à deux voix.

Mercredi 7 février, les deux compères ont raconté des histoires autour des ours. Le mercredi 18 mai, pour cette dernière date de la saison culturelle, les enfants ont découvert ou redécouvert des contes sur le thème de la nature.

Nous vous rappelons que toutes les histoires peuvent être empruntées à la bibliothèque.



CREATION D'UN PRIX À LA BIBLIOTHEQUE Le pRix deS MaRmoTs

Aude Marie, bibliothécaire



Les parents (qui sont eux aussi des grands marmots) sont venus voter du 7 juin au 18 juin à la bibliothèque.

Jeudi 21 avril : Antoine Guilloppé était l'invité de la bibliothèque

Antoine Guilloppé est auteur-illustrateur pour la jeunesse. Son album "Dégoûtant !" fait partie de la sélection du pRix deS MaRmoTs. Les enfants de

Toutes les classes de Verson, de la petite section au CM2, ont participé au pRix deS MaRmoTs concocté cette année, par la bibliothèque municipale de Verson.

Chaque enfant avait 5 à 6 fictions à lire... Les classes de maternelles sont venues les découvrir à la bibliothèque, autour d'une animation sur chacun des ouvrages : mise en scène, remettre l'histoire dans l'ordre, etc. Après avoir lu les ouvrages, les enfants ont choisi leur livre préféré et sont venus voter comme des grands : bulletins, isolements, urne,... Ils sont tous repartis avec le diplôme de lecteur.

maternelle de l'école Françoise Dolto de Verson ont eu la joie de l'accueillir dans leur classe. La journée s'est achevée à la bibliothèque par une rencontre tout public, animée par Fabienne Guillot. Les enfants avaient amené leurs parents. Ce public élargi (près de 90 personnes !) a été conquis par la gentillesse d'Antoine et les lectures de Fabienne. Un grand succès donc !

Retrouvez le palmarès sur le site internet de la bibliothèque.

FERMETURE ANNUELLE

La bibliothèque sera fermée au public à partir du vendredi 29 juillet à 18 h 30. Elle rouvrira le mercredi 17 août à 9 h 30.

En résumé, la bibliothèque cet été :

- du 3 au 29 juillet inclus : mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30,
- du 1^{er} au 16 août : fermeture annuelle,
- du 17 août au 12 septembre : mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, reprise des horaires habituels dès le mardi 13 septembre !

NOUVEAUTE : Pochettes SURPRISES

Cette année, la bibliothèque vous propose des pochettes surprises... de livres. Faites-nous confiance et repartez à l'aveugle avec des pochettes à thème : policier, sélection de l'une ou l'autre...

INFO DE DERNIERE MINUTE :

La balade contée prévue le 18 juin a été reportée pour cause de pluie.

Notez dès à présent, qu'elle vous sera proposée, dans le cadre des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre.

Une promenade dans Verson, au cours de laquelle Marie Lemoine, accompagnée d'un violoniste, égrènera anecdotes locales et histoires.

Une façon originale de voir la ville autrement.

vie associative

AU JARDIN DE L'ODON 2^e édition de "Art et plantes en fête"

Pierrette Arphi, présidente



Suite au Troc'Plantes de mai 2010, qui fut une réussite, l'association "Au Jardin de l'Odon" a vu le jour en novembre dernier. Notre première assemblée générale s'est tenue le 18 février 2011.

Notre association a pour but de proposer des animations autour du jardin au naturel, d'organiser une journée annuelle "Art et plantes en fête", d'inviter des associations de jardinage en vue d'animer des balades botaniques, des ateliers de jardinage et même de cuisine de légumes anciens. Ainsi, le 7 mai 2011, nous avons organisé notre première journée "Art et plantes en fête" dans le cadre enchanteur du parc de la mairie. Cette journée a comporté trois idées phares : le Troc'Plantes, l'expo-vente d'artistes et la vente de plantes par des professionnels. Etaient présents : un rosiériste, un pépiniériste, un vendeur de bambous, un apiculteur,

un brocanteur anglais, un ébéniste avec ses nichoirs, des vendeurs de miel et confitures et les Jardiniers de France avec leur animation sur la greffe de tomates. La restauration sur place était assurée par Hippo-facto (restauration bio avec une roulotte et ses deux chevaux). Les visiteurs et jardiniers sont venus nombreux et de nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Prochainement, nous envisageons la visite d'un jardin privé et l'organisation d'un atelier de jardinage. Notre but principal est de favoriser les rencontres autour du jardin, et cela, en toute simplicité.



Contacts

Pierrette Arphi
02 31 38 21 62
aujardindelodon@yahoo.fr

DANSER À VERTON

Jacques Letourneur, président

La saison qui s'achève aura été, comme les années précédentes, ponctuée de nombreuses occasions pour les amateurs de danse de se retrouver et de partager dans la bonne humeur une passion commune.

Notre temps fort aura été la soirée annuelle devenue un événement incontournable pour de nombreux habitués. En septembre 2011, outre le maintien de trois groupes de niveaux différents, cette nouvelle saison associative verra l'ouverture d'un cours pour les débutants. Les stages de danse "country" destinés aux néophytes sont reconduits, à raison d'une séance un jeudi par mois. L'enseignement de la danse de société est assuré par un professeur diplômé.

Vous pouvez, pour tout renseignement nous contacter ou nous rendre visite sur notre stand au Forum des Associations, le dimanche 11 septembre à l'Espace Senghor.

Bonnes vacances à tous !



les membres du bureau

Contacts

02 31 26 89 71
02 31 80 19 08

CLUB DE YOGA : UNE CINQUANTAINE D'ADHÉRENTS

Sylvie Guibon

Après 17 ans d'existence, l'association se porte bien et a atteint son rythme de croisière avec un effectif moyen de cinquante adhérents répartis sur les cours du mardi matin et du mercredi soir. Le 4 et 5 décembre 2010, nous avons participé au Téléthon et avons récolté la somme de 296 €. Comme chaque année, au mois de juin, nous allons nous retrouver autour d'une bonne table pour échanger et mieux nous connaître, c'est un bon moment de convivialité ! Pour clore la saison

et si le temps le permet (mais depuis plusieurs années le soleil est au rendez-vous), notre dernière séance se déroulera en plein air dans le parc de la mairie et sera suivie d'un pot de clôture qui est toujours un moment très agréable.

RAPPEL DES SÉANCES :

- le mardi de 9 h 30 à 11 h,
- le mercredi de 19 h 15 à 20 h 45.

Contacts

Paule Tostain : 02 31 26 07 98
Patricia Lepetit : 02 50 01 00 04
Sylvie Guibon : 02 31 26 78 14
pjptostain@gmail.com



vie associative

JUMELAGE DE L'ODON 20 bougies

Jacques Letourneur, vice-président



L'amitié franco-allemande n'est pas un vain mot. Depuis 1991, on la cultive des deux côtés de la frontière, à Hambühren en Basse Saxe et à Tourville-sur-Odon et Verson.

Nul doute que le chemin parcouru ensemble est une pierre dans l'édifice européen dont les jumelages constituent un élément essentiel et indispensable : rompre la barrière de la langue, encourager la mobilité des jeunes, partager la vie quotidienne de nos partenaires en sont les objectifs.

Le week-end de l'Ascension a fait date pour nos villes.

Ce week-end a été consacré, entre autres, à la célébration du 20^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Hambühren. Naturellement, depuis ce temps, de nombreux liens se sont tissés. L'occasion était belle aussi pour dévoiler sous les yeux de nos amis polonais les panneaux d'entrées de villes, témoins de nos liens d'amitiés avec Buk.

Si le comité de jumelage est un outil pour les villes afin qu'elles puissent concrétiser leur volonté d'ouverture, il se veut néanmoins rester à la disposition des citoyens pour faciliter tout échange.

Venez nous rencontrer au Forum des Associations, le dimanche 11 septembre à l'Espace Senghor.



Contacts

Martial Mansion, 02 31 80 57 22
Gilbert Debon, 02 31 80 97 48
Jacques Letourneur, 02 31 26 89 71
Courriel : jumelage.de.lodon@free.fr
Site Internet : <http://jumelage.de.lodon.free.fr/>



Dessin réalisé par Lorelei

LES ARCHERS DE L'ODON Label bronze pour le club

Pierre Touzeau, pour le bureau



La saison hivernale s'est terminée début mars avec le championnat de France où trois de nos archers étaient qualifiés. Il s'agissait de Christian Clercq, Vanessa Prignon et Alain Hamon.

Dans les concours en salle, 20 archers ont participé. Nous avons obtenu 27 places de 1^{er}, 11 places de 2^{ème} et 11 places de 3^{ème}. A souligner, la participation au concours promotionnel de Merville-Franceville de 10 archers de première année. Tous sont revenus avec une médaille. Pour le concours par équipes de club, trois équipes étaient présentes. L'équipe "arc nu" (Alain Hamon, Alain Borel, Eric Lefèbre) remporte la compétition.

Pour la deuxième fois, la fédération française de tir à l'arc a accordé à notre Club le label bronze. Cela signifie que notre club se porte bien et surtout que nous menons une politique de développement orientée vers les jeunes. A l'image de cette journée du 1^{er} mai, où nous avons organisé une journée d'initiation au Tir 3D sur des cibles en mousse, comme celles offertes par la commune de Verson à l'occasion de nos 30 ans fêtés le 26 novembre dernier. Nous remercions Alain Kowalski et Alain Hamon, les organisateurs de cette journée, ainsi que la commune qui nous a permis de nous équiper dans cette discipline.

vie associative

AS VERTON FOOTBALL

Stage de mai 2011

Fabrice Divert, président



Le stage du mois de mai 2011 a été, de nouveau, une réussite. Nous adressons nos remerciements aux 73 stagiaires présents ainsi qu'aux 12 accompagnateurs. Un grand merci, également, à tous les bénévoles pour leur aide (transports, services, restaurations...).

La saison 2010-2011 a vu, pour la première fois, les U15 monter en Division d'Honneur Régionale pour la saison 2011-2012. Les U17 jouent pour une montée en Promotion d'Honneur et une finale de Coupe du Calvados. Cela récompense l'effort fourni depuis cinq ans et l'accent mis sur le projet d'école de foot. Sans le travail de formation (U7, U9, U11 et U13), nous n'arriverions pas à

ce résultat. Les présences aux différentes compétitions régionales, chaque année, sont là pour nous le rappeler.

LES ÉQUIPES

- trois seniors A (62 licenciés) en Division d'Honneur Régionale (8^{ème} division),
- les seniors B en 2^{ème} Division de District,
- les seniors C en 4^{ème} Division de District,
- deux équipes U17 A (33 licenciés) en District,
- les U17 B en 1^{ère} série de District,
- deux équipes U15 A (35 licenciés) en Promotion d'Honneur,
- les U15 B en promotion de District,
- deux équipes U13 (27 licenciés), niveau 1 et 3,
- trois équipes U11 (33 licenciés), niveau 1, 2 et 3,

- une équipe U9 (16 licenciés),
- trois équipes U8-U7 (25 licenciés),
- une équipe U6 (6 licenciés).

L'association compte, aujourd'hui, 258 licenciés dont 142 pour l'école de foot. Nous dénombrons une quarantaine d'éducateurs, de dirigeants, de membres encadrants et un arbitre.

Nous remercions, particulièrement, les différents Sponsors Maillots pour les saisons 2010/2012 sur toutes les catégories :

- U7 à U9 - Gallier Paysage
- U11 - Ets Jacqueline,
- U13 - Plâtrerie Feret,
- U15 - Garage Citroën Merle,
- U17 - Garage Renault Moncany,
- Seniors - Le Moulin du Bien-être.

Sans oublier la ville de Verson et les services techniques pour leur aide précieuse.

Un grand Merci à tous les licenciés, les membres encadrants, les bénévoles et les parents pour cette saison 2010-2011 qui se termine.

A la suite de l'assemblée générale du lundi 30 mai 2011, un nouveau bureau a été élu :

- Samuel Lopez, président,
- Karim Merrouche, vice-président,
- Nicolas Grasland, secrétaire,
- Laëtitia Rouxelin, trésorierère,
- Patrick Guezet, secrétaire adjoint,
- Christian Mauduit, trésorier adjoint.

PHOToclub : DEUX EXPOSITIONS

Franck Messidor, membre du club

Le matériel n'a pas eu le temps de se reposer depuis la dernière exposition annuelle de novembre puisque les membres du club de Verson ont rapidement choisi le thème de l'édition 2011, qui donnera l'occasion de la présentation d'un travail consacré au graphisme sur les cimaises de l'Espace Senghor. Le club prépare également sa participation à l'expo-concours de Mondeville qui sera proposée en fin d'année. En attendant ces événements, les activités se sont multipliées pour les 44 membres du photoclub via des ateliers, de la photographie en studio ou encore un travail collectif sur de la retouche d'image, des sorties "paysages" ou à Chausey. Le club poursuit également sa collaboration à la vie de la commune puisqu'une exposition de 40 images a été proposée par 15 photographes à la maison de retraite Sainte-Marie. Cet événement a été l'occasion d'un vernissage qui a pu permettre des échanges entre les



photographes et les résidents. Le club photo s'est également associé aux 20 ans de Lamido en proposant l'exposition de photographies récentes et d'autres plus anciennes réalisées au fil des événements qui ont marqué l'école de musique. Dans ce contexte d'activité intense, le club poursuit ses réalisations dans la même perspective de produire des photographies de qualité, tout en permettant à la discipline de rester un loisir, susceptible de produire de la convivialité et des échanges.

vie associative

LES BALADINS DE L'ODON Objectifs 2010-2011 atteints

Sylvie Kerguelen, pour le bureau



Déjà la fin de l'année et l'heure des bilans. Cette année, l'association s'était fixé de nombreux objectifs et rendez-vous pour permettre la découverte des arts du spectacle vivant :

- maintenir le nombre d'ateliers et la collaboration avec des troupes professionnelles (association Amavada, Papillon Noir Théâtre et la compagnie Nour),
- proposer de nouvelles approches théâtrales par :
 - l'organisation d'un stage de pratique du mime réalisé par l'ancienne assistante du mime Marceau, Gyöngyi Biro,
 - la pratique du match d'improvisation, animation par la compagnie Macédoine.
 - initier une sortie théâtrale "Alice et Versa" Espace Jean Vilar à Iles pour les groupes des bandanas (atelier enfants), des stetsons (atelier préados) et des sombreros (atelier ados),
 - poursuivre la théâtralisation de la Foire aux greniers,
 - organiser différemment le spectacle de fin d'année.

L'ensemble des activités a rencontré un réel succès auprès des adhérents et du grand public.

Temps forts de l'association, la foire aux greniers

Elle a été organisée le dimanche 8 mai dans un nouvel espace au-dessus du cimetière. Cette nouvelle édition a encore tenu toutes ses promesses. Cette manifestation, qui bénéficie du soutien de la municipalité ainsi que de ses services, permet de récolter des fonds afin de maintenir le montant des cotisations des ateliers. Nous leur adressons un grand merci. Malgré un temps incertain, plus de 200 exposants et de nombreux visiteurs se sont donné rendez-vous. La journée a été animée par un garde champêtre (compagnie Balsamo du Mans) qui a harangué la foule et a assuré la promotion du spectacle "Massimo"

de la compagnie Ultrabutane12.14 de Caen présenté à 17 h en clôture de cette 15^{ème} foire aux greniers. Ce spectacle et ces animations ont fait le bonheur des petits et grands qui se sont pris au jeu des acteurs. Rires et bonne humeur pour ce spectacle qui était à suivre gratuitement.

Enfin, les 10, 11 et 12 juin, dans la salle des Trois Ormes, tous les ateliers de l'association se sont retrouvés sur les planches. Cette manifestation de fin d'année a été organisée en tenant compte des souhaits des adhérents. Cette nouvelle programmation a permis la création d'une soirée consacrée exclusivement aux pièces jouées par les groupes adultes et jeunes. Un bilan de cette organisation sera réalisé lors de l'assemblée générale de l'association. Des applaudissements nourris ont salué la performance des acteurs amateurs qui ont présenté :

Règlement de contes : une création interprétée par le groupe des Bandanas (enfants) et mise en scène par Marion Danlos,

La fontaine de chocolat : une création interprétée par le groupe des Stetsons (préados) et mise en scène par Barnaby Apps,

Quisaitout et Grobêta : une création interprétée par le groupe des Sombreros (ados) et mise en scène par Lucie Dumaine,

Une journée au musée : une création inspirée de la pièce de théâtre Musée Haut, Musée Bas de Jean-Michel Ribes, interprétée par le groupe des Trilbys (jeunes et adultes) et mise en scène par Aurélia Buquet,

La menace down : une création interprétée par le groupe Borsalinos (adultes) et mise en scène par Cléa Michelini.

Ces trois journées ont permis aux spectateurs de mesurer le travail effectué pendant l'année par tous les membres de l'association.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Retrouvez toutes les informations sur le site lesbaladinsdelodon.verson.fr ou venez nous rencontrer lors du prochain forum des associations.

LES FILS CROISÉS 20^{ème} année de présence à Verson

Paule Binet

Cette année scolaire a été marquée par l'anniversaire des Fils Croisés qui fêtaient leur 20^{ème} année de présence sur Verson.

Tout le monde s'accorde à dire que l'exposition réalisée à cette occasion a été une réussite. De nombreuses personnes se sont déplacées pour l'inauguration et pendant toute la semaine à l'Espace Senghor. Exposition, visite commentée par les brodeuses et dentellières, démonstration et initiation. Le jeu-concours a permis à une habitante de Verson de gagner la pièce de dentelle réalisée en 17 heures 45 minutes. C'est une jeune fille de Feuguerolles-Bully qui est repartie avec la broderie aux rubans réalisée en 1 heure. On retiendra la convivialité de l'accueil, la quantité et la qualité des pièces exposées.

A la suite de cet événement, de nouvelles adhérentes font désormais partie de cette grande famille de passionnées qui entoure Janine, notre animatrice.

A la rentrée prochaine, les cours auront lieu dans la salle Bora-Bora de l'Espace Senghor le jeudi de 17 h à 19 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Rendez-vous au forum des associations pour de plus amples renseignements.



Contacts

Janine Potin, 06 76 17 00 46

Paule Binet, 02 31 26 86 54



vie associative

CLUB DE L'AMITIÉ : Une nouvelle présidente

Paulette Régnier, secrétaire



Tout d'abord, nous remercions chaleureusement Mireille Lanos pour son efficacité et sa gentillesse à la présidence du club. Après 6 ans de mandat, elle cède sa place à Odile Française.

Deux nouvelles recrues sont entrées au bureau : Chantal Moisant, trésorière adjointe, et Bernadette Morand, secrétaire adjointe.

NOS ANIMATIONS :

- 18 février, nous sommes allés au Zénith voir les "Les Grands Ballets",
- 26 février, la soirée "Poule au Pot" a eu un très grand succès avec une ambiance très sympathique,
- 26 mars, le concours de belote a fait salle comble, une après-midi animée et plaisante,
- 5 avril, les marcheurs avaient prévu un goûter place des Palabres. Le beau temps était au rendez-vous, chacun a pu "palabrer" en dégustant la brioche.

- 22 mars, journée au Mont-Saint-Michel en autocar,
- 10 mai, pour les marcheurs et les autres, journée de la forme, avec pique-nique à Tessel,
- du 16 au 23 septembre, voyage en Sardaigne,
- 27 septembre, marche et pique-nique à Brémoy,
- 17 novembre, sortie spectacle au "Cochon Grillé" à Méauce (28),
- 8 décembre, repas de Noël des adhérents,
- 13 décembre, dernière marche de l'année avec un vin chaud à l'arrivée.

Nous accueillons avec plaisir toute personne qui a besoin de contact, c'est le but du Club de l'Amitié. A tous nous souhaitons de passer un bon été.

Ne soyez pas inquiets pour vos rides, elles sont les chemins de notre vie !...

LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président

Le club de cyclotourisme "Les Cyclos de l'Odon", fondé au tout début des années 1980, roule régulièrement (deux sorties minimum organisées chaque semaine) sur les routes du Calvados et participe ponctuellement à des sorties plus lointaines. Le but est de rouler ensemble dans un esprit convivial alliant le plaisir de pédaler, sans esprit de compétition et la découverte de paysages variés.

Nous participons aux brevets organisés sous l'égide de l'Ufolep dans le département et nous adaptons les circuits proposés, lors des sorties club, aux souhaits et aptitudes de chacun. Notre club organise deux brevets par an, avec des parcours, à chaque fois de 60 et 80 kms :

les Grimpettes de l'Odon, fin avril qui empruntent les petites routes de la vallée de l'Odon,

le brevet de l'Odon, fin août avec un parcours à travers le Bessin.

Les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme et désirant avoir de plus amples informations sur nos activités peuvent consulter notre site :

<http://lescyclosdelodon.monsite-orange.fr>



Contact

Alain Courteille, président,
02 31 08 05 58,
alaincourteille@wanadoo.fr

LES PETITS RATS DE L'ODON

Nathalie Lemonnier, présidente

Gala de danse juin 2011 : "Broadway Music Hall"

De "Dansons sous la pluie" à "Mozart l'opéra rock", les 95 élèves de l'association ont retracé, sur la scène de la salle des Trois Ormes, l'histoire des comédies musicales. L'ambiance cabaret, le spectacle animé par un présentateur en queue-de-pie, les costumes et décors amovibles représentant une version abstraite de Broadway et tagués par des professionnels, ont contribué à la réussite des deux représentations.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations pour les inscriptions de la rentrée. Les fiches d'inscription seront disponibles pendant les vacances à l'Espace Senghor.

Rappel des cours proposés

- mercredi de 14 h à 15 h : initiation 2^{ème} année (6 ans),
- mercredi de 15 h à 16 h : initiation 1^{ère} année (5 ans),
- mercredi de 16 h - 16 h 45 : éveil (4 ans révolus),
- mercredi de 17h à 18 h : classique, techniques de base (7/9 ans),
- mercredi de 20 h 45 à 22 h : adultes,
- jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 : moderne (8/10 ans),
- jeudi de 18 h 45 à 20 h 15 : modern jazz avancé (16 ans et plus),
- vendredi de 17 h 45 à 18 h 45 : modern jazz pré-ado (11-13 ans),
- vendredi de 18 h 45 à 19 h 45 : modern jazz intermédiaire (13/15 ans),
- samedi de 11 h à 12 h : zumba-fitness danse (à partir de 16 ans).

Contacts

Nathalie Lemonnier, présidente, 02 31 26 67 57
Anne-Virginie Aupée, secrétaire, 02 31 26 54 01
Courriel : lespetitsratsdelodon@gmail.com

vie associative

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Françoise, le retour !

Anne-Marie Touzeau, présidente



Après onze longs mois d'absence dus à une délicate opération de l'épaule, Françoise Musso est de retour à la grande joie des licenciés de la Gymnastique Volontaire de Verson-Fontaine. Bien que son remplacement ait été régulièrement et efficacement assuré, il tardait aux gymnastes de retrouver l'entrain, le rythme, le parfait enchaînement des cours de Françoise. C'est aujourd'hui chose faite et nous nous en réjouissons.

Françoise assure des cours à Verson depuis 19 ans. C'est tout d'abord le cours du mercredi soir qui a été mis en place avec elle, et ensuite, il y a 10 ans, un cours de gym douce a été créé, cours qu'elle anime toujours. Il ne réunissait au début que six inscrits, aujourd'hui, ils sont 50 répartis entre deux cours le vendredi matin à 9 h puis à 10 h. Le cours du mercredi soir existe toujours (il est aujourd'hui assuré par Carole) ainsi que celui du jeudi (assuré

par Françoise) qui fonctionnait déjà et était assuré par Véronique. Maintenant, celle-ci s'oriente davantage vers le stretching dont elle assure les cours le lundi matin à Fontaine. Le cours du mardi matin est assuré à Fontaine par Nolwenn.

Les cours de gymnastique connaissent un vif succès puisque plus de 200 licenciés remplissent régulièrement les cours du lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les cours de gym douce et de stretching s'adressent à celles et ceux qui désirent entretenir leur souplesse en douceur. Ils aident à prévenir l'évolution de l'ostéoporose qui arrive à partir d'un certain âge et entretiennent la santé cardiaque, la coordination, l'équilibre et la mémoire. Les cours plus dynamiques s'adressent aux personnes en bonne condition physique afin de travailler l'endurance, le rythme, la souplesse (pas de danse), la musculation (steps, altères..) et plus profondément les abdominaux.

Afin de satisfaire à tous les emplois du temps, l'association propose de nombreux créneaux horaires -en journée aussi bien que le soir- et la possibilité d'effectuer, avant de s'engager, une ou deux séances d'essai.

RAPPEL DES HORAIRES DES COURS :

- lundi : 9 h et 10 h (stretching)
- mardi : 9 h - mercredi : 20 h 30
- jeudi : 19 h
- vendredi : 9 h et 10 h (gym douce)

Contacts

Anne-Marie Touzeau, présidente, 02 31 26 09 03
Martine Fouques, 02 31 26 78 44
Liliane Lecarpentier, 02 31 74 77 73

ADMR

Jean-Louis Le Calvé, président

L'association ADMR du Grand Odon (Aide à Domicile en Milieu rural), réunit huit communes : Cheux, Eterville, Fontaine-Etoupefour, Grainville-sur-Odon, Mondrainville, Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson.

La permanence de l'ADMR est située à Verson, 70 allée Jacques Prévert.

Elle vous accueille du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (fermeture uniquement le mardi après-midi).

C'est une association de service à la personne, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Contact

02 31 26 58 53

HAMEÇON VERSONNAIS

Christophe Le Rouesnier, secrétaire

Un déficit hydrologique frappe notre rivière

C'est dans des conditions climatiques très difficiles pour nos rivières que la saison 2011 a débuté. En effet, un réel déficit hydrologique frappe notre rivière de l'Odon ainsi que l'ensemble des rivières de notre département. Ces conditions d'étiage rendent la vie de l'ensemble de la flore et de la faune aquatique très difficiles. À l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, le niveau de notre rivière est comparable à celui d'un mois d'août. Nous espérons donc que dame nature nous apporte rapidement un peu de pluie pour combler rapidement ce déficit et nous assurer de meilleures conditions de pêche.

Notre AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) possède pour la deuxième année consécutive un parcours de graciation dit nokill, protégé par un arrêté préfectoral (le seul sur le département du Calvados). La réouverture de ce parcours a eu lieu le 9 avril pour le plaisir d'un grand nombre de pêcheurs. Il est dédié exclusivement à la pêche sportive, seuls les appâts artificiels munis d'hameçons simples avec arpillons écrasés y sont autorisés et les poissons pris doivent être remis à l'eau le plus rapidement possible. Cette technique a permis de garantir la survie des reproducteurs souches durant la saison 2010, assurant une reproduction très encourageante durant le mois de décembre. En effet, à l'observation des zones de fraie début avril, nous avons pu constater la présence de centaines de petites truitelles de 3 cm. Cette descendance ne tardera pas à coloniser la zone de nokill mais aussi l'aval et l'amont du parcours pour le plus grand bonheur de nos sociétaires.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons des pêcheurs venant de divers horizons : Manche, Orne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Nord et même de lointains pays comme la Corée du Sud, la Suisse et l'Italie. Tous les curieux de découvrir le parcours et son cadre exceptionnel sont les bienvenus.

"Nous voudrions rendre hommage à Monsieur Alain Mabile qui nous a quittés le 9 mai 2011. C'était un homme bon et généreux qui a beaucoup donné notamment à l'association de pêche l'Hameçon Versonnais. Nous le remercions pour la personne sympathique qu'il était, pour toute la gentillesse qu'il dégageait sans oublier tout ce qu'il a fait pour notre association. Ses idées, son dévouement et sa passion pour la pêche lui ont permis de protéger et améliorer l'environnement et la vie piscicole de l'Odon. Pour tout cela nous sommes heureux d'avoir partagé cette aventure avec lui."

Contact

hamecon_versonnais@yahoo.fr

vie associative

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Besoin de donneurs entre 20 et 35-40 ans

La présidente : Edith Hamel - La trésorière : MM. Le Berrurier - La secrétaire : Marcelle Marie-Deschamps

Notre amicale œuvre pour le bien des personnes en manque de ce précieux liquide qu'est le sang humain. Nous intervenons dans trois communes : Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Verson, une fois par mois en moyenne, afin de faciliter les déplacements de chacun au plus près de son domicile.

L'âge minimum pour donner est de 18 ans, et l'âge maximum est de 71 ans moins un jour. Nous manquons de donneurs entre 20 et 35-40 ans. Vous pouvez venir avec vos enfants, il y a un coin jeux et coloriages pour les occuper. Nous pouvons également prendre en charge les bébés. Alors, jeunes parents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour faire un premier don, vous devez obligatoirement avoir moins de 60 ans. Il faut donner au minimum 400 ml de sang pour qu'une poche contienne la dose thérapeutique suffisante. Sachant qu'il ne faut pas prélever plus de 8 ml par kilo, le poids minimum est donc de 50 kg.

Les hommes peuvent donner du sang total jusqu'à six fois par an et pour les femmes

jusqu'à quatre fois. Il est également possible de donner du plasma simple, 24 fois par an pour les hommes et les femmes.

D'autre part, il est possible de donner en aphérèse simple de plaquettes ou aphérèse combinée de plaquettes/plasma : 12 fois pour les hommes et les femmes ; ces dons n'ont lieu qu'à l'Etablissement Français de Sang (EFS). Les femmes enceintes ne doivent pas donner leur sang et ce, jusqu'à six mois après l'accouchement, pour éviter tout risque d'anémie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès lors que nous sommes présents à Verson. Vous participerez à une action importante pour la santé de tous, personne n'étant à l'abri d'un souci de santé nécessitant une transfusion. Merci à l'avance de votre prochaine contribution !

PROCHAINE COLLECTE 2011 :

Lundi 10 octobre de 17 h à 20 h salle des Trois Ormes

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Un nouveau président

Roger Maurice, président



L'assemblée générale des Anciens Combattants s'est tenue le 2 mars 2011 à l'Espace Senghor, en présence de Michel Marie, maire, et de Charles Binet, maire-adjoint.

De nombreux adhérents étaient réunis pour remercier et rendre hommage à André Izac, ancien président, et à Jeanine Bachelet, précédente trésorière.

Un nouveau bureau a été élu.

Il est composé de :

- Roger Maurice, président,
- René Jeanne, vice-président,
- Liliane Duhamel, trésorière,
- Auguste Hébert, secrétaire et porte-drapeau,

- Paul Cousin, porte-drapeau suppléant,
- Charles Carini, membre,
- Roger Cherrier, membre,
- Léon Lanos, membre,
- François Régnier, membre,
- Louis Dubosq, membre.

La première décision de ce nouveau bureau a été de nommer André Izac, président d'honneur de l'Amicale. Lors de son allocution, Monsieur le Maire a remercié André Izac et Jeanine Bachelet pour leurs actions au sein de l'association et a félicité les nouveaux élus. L'assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

ARTS PLASTIQUES

Patrice Dupont, vice-président

Après un premier trimestre clôturé par le voyage à Paris pour visiter l'exposition Monet, les cours ont repris en janvier. Ils ont été quelque peu perturbés par l'hiver. En cette fin de saison associative, les membres se sont attelés à la préparation de l'exposition de fin d'année qui s'est déroulée du 15 au 24 juin, à l'Espace Senghor.

L'assemblée générale de l'association a été organisée le mardi 7 juin avec un thème important : la préparation de la saison prochaine et les 20 ans des Arts Plastiques.

Atelier libre du lundi après-midi



SCULPTEURS DE L'ODON

Lydie Adrian, présidente

L'atelier des Sculpteurs de l'Odon est ouvert aux adultes tous les mardis soirs. Deux espaces sont à la disposition des adhérents. L'un, pour le modelage et le travail de la terre, est équipé d'un four permettant la cuisson et l'émaillage des pièces réalisées. Le deuxième espace est consacré à la sculpture de la pierre. En cours d'année, des stages animés par des professionnels sont organisés ponctuellement. Ils permettent d'appréhender plus en détail différentes techniques.

L'exposition des travaux réalisés en cours d'année a eu lieu à l'Espace Senghor du 11 au 21 mai 2011.

Eric Théret, sculpteur pierre, apportant ses conseils



Contact

Lydie Adrian, présidente, 02 31 39 16 01

vie associative

VERSON VIDEO : Assemblée générale

Gilbert Guerrier, secrétaire



Cette réunion a été l'occasion d'effectuer le bilan de l'année 2010, de présenter les projets pour 2011 et de procéder à la réélection de quatre membres dont le mandat arrivait à son terme.

Le rapport d'activité 2010 présenté par Patrick Bazin, président, a mis en relief les formations, reportages et créations de DVD des reportages réalisés pour de nombreuses associations versonnaises ou de la communauté de communes Les Rives de l'Odon.

Comme les années précédentes, des reportages ont été réalisés pour mémoriser les activités des associations : les galas de danse des Petits Rats de l'Odon, de Carpiquet ou de Caen, mais aussi le Téléthon, les représentations théâtrales de Baladins de l'Odon et les 20 ans de Lamido... Le montage de ces vidéos se fait dans des délais souvent très courts, dans le but de satisfaire les participants aux activités associatives ; résultat du travail assidu de toute une année notamment des enfants, qui en ont fait leur choix culturel. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ces réalisations au labo vidéo et merci à la municipalité de Verson qui concourt aussi à son bon fonctionnement.

En fin d'année, le vidéo-club a eu la satisfaction de présenter le fruit du travail de ses vidéastes à l'Espace Senghor ; soirée dédiée au thème des Amériques. Nous avons pu admirer, entre autres, un magnifique reportage de Philippe Deslandes sur l'Amérique du nord "de Toronto à Boston" en passant par Niagara, New-York, Philadelphie et autres lieux mythiques, magnifiquement commenté par Yvonne Gesnin. Puis, Pierre-Marie Hubert nous a éblouis par son reportage sur la Patagonie, terre de légende, qui inspira à Darwin sa théorie sur l'évolution. Une très riche réalisation en haute définition digne des grands reporters, mêlant reportages et réflexions philosophiques. Nous attendons avec impatience son prochain film, qui enrichira sans nul doute encore un peu plus ce lieu de culture versonnais.

-Le rapport financier, présenté par Philippe Touzeau, trésorier, a été approuvé à l'unanimité. Il a mis en avant les recettes, fruits, notamment, du travail de tournage et de montage des membres du vidéo-club, permettant d'entretenir le matériel et de le renouveler.

Réélections : Les mandats de S. Ballé, Ph. Deslandes, R. Jeanne et Ph. Leterrier étaient arrivés à leur terme de trois ans. Ils ont tous les quatre été réélus à l'unanimité.

Activités pour 2011 : L'ensemble des réalisations des années passées sera reconduit en 2011. Nous avons mis en avant la difficulté d'assurer notamment les tirages de DVD tous concentrés juste avant les vacances d'été. La mobilisation de membres du club vidéo a permis une fois encore d'en venir à bout. La présence au forum des associations, les reportages au profit des différentes associations, les formations -moteur de la vie associative du vidéo-club-, l'entretien et la pérennisation des matériels, les rencontres vidéastes constitueront pour Verson-vidéo des objectifs majeurs pour l'année 2011.

Nous encourageons les amateurs de vidéo à venir peaufiner leurs films et profiter des conseils de tournage et de montage. Tous les formats de vidéo peuvent être travaillés, y compris en haute définition.

état civil

NAISSANCES

Elisa LINTE, née le 13 décembre 2010 à Caen
Sulyvan DESTREE, né le 18 janvier 2011 à Caen
Louise SÉRÉE, née le 29 janvier 2011 à Caen
Aimie BÉNICOURT, née le 29 janvier 2011 à Caen
Léni LEBARBEY, né le 26 février 2011 à Caen
Sarah HENRIO, née 08 mars 2011 à Caen
Fatou DIALLO, née le 30 mars 2011 à Caen
Tom DELAPORTE, né le 02 avril 2011 à Caen
Yaëlle DEBON, née le 05 avril 2011 à Caen
Thomas BOUCHARD, né le 21 avril 2011 à Caen
Louis SENEAL, né le 20 mai 2011 à Caen
Eouann CHAUMONT, né le 29 mai 2011 à Caen
Timéo LETROUVÉ, né le 05 juin 2011 à Caen

MARIAGES

Philippe COUTURIER et Florence PORIN, le 14 mai 2011
Denis ROGER et Carole QUEMERAIS, le 11 juin 2011

DÉCÈS

Raymonde DAVID veuve GARDIE, le 08 décembre 2010 à Caen
Agnès POULARD, le 02 janvier 2011 à Caen
Léon HÉDOUIN, le 03 février 2011 à Verson
Jeanne AMESTOY veuve LE BRIS, le 11 février 2011 à Verson
Marcelle DESBORDES veuve BOUSCAVET, le 12 février 2011 à Verson
Hélène BEUVE veuve LESIEUR, le 15 février à Caen
Claude BOUTRY, le 16 mars 2011 à Caen
Odette DAVID veuve LEFEBVRE, le 22 mars 2011 à Missy
Silvia FOSSALUZZA, le 04 avril 2011 à Caen
Hermine RIOULT de NEUVILLE veuve COLOMBEL
le 11 avril 2011 à Caen
Odette LETELLIER épouse MARIE, le 18 mai 2011 à Verson
Olga MÉNARD veuve GROULT, le 27 mai 2011 à Verson
Roger MARIE, le 11 juin 2011 à Caen

Contact

Patrick Bazin, président, 02 50 01 60 67
bazinpat@aol.com
Philippe Touzeau, philvideo@clubinternet.

formalités administratives

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Délai de délivrance : environ 10 jours

Pièces à fournir :

- > 1 justificatif de domicile (original)
 - facture récente d'eau, d'électricité, gaz, téléphone,
 - certificat d'imposition ou de non imposition,
 - quittance d'assurance pour le logement ou titre de propriété ou contrat de location.
- > 1 pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire)
- > 2 photos d'identité 35x45 mm récentes, identiques, avec un fond clair, expression neutre, sans lunettes ou prévoir 3 € supplémentaire en timbres fiscaux si la photo est faite en mairie.
- > timbres fiscaux :
 - 86 € pour une personne majeure,
 - 42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans et de moins de 18 ans,
 - 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Cas d'une demande concernant un mineur :

- > le livret de famille,
- > si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et pièce d'identité du 2^{ème} parent si résidence alternée,
- > pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur,

Dans certains cas :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance), si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans.
- 1 justificatif de nationalité française,
- déclaration de perte ou de vol.

Les horaires de délivrance du passeport biométrique :

- lundi sur rendez-vous : 8 h 30-11 h 30/13 h 30-16 h 30,
- mercredi sur rendez-vous : fermé le matin/13 h 30-16 h 30,
- vendredi sur rendez-vous : 8 h 30-11 h 30/13 h 30-17 h 30,
- mardi et jeudi sans rendez-vous : 8 h 30-11 h 30/13 h 30-16 h 30.

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Durée de validité de la Carte Nationale d'Identité :

- 10 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

Sortie de territoire

Se présenter en mairie avec le livret de famille, la Carte Nationale d'Identité de l'enfant. La présence de l'un des parents est nécessaire. Il doit être muni de sa propre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. En cas de divorce, apporter la copie du jugement.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai de délivrance : environ 3 à 4 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- une preuve d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (original) de moins de 4 mois (facture électricité, téléphone...)
- 2 photos d'identité 35X45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre (sans lunettes),
- ancienne Carte Nationale d'Identité : en cas d'impossibilité de présenter l'ancienne carte (perte ou vol), un timbre fiscal de 25 euros est à fournir.

Dans certains cas

en cas d'une première demande ou si l'ancienne Carte Nationale d'Identité est périmée depuis plus de 2 ans :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance).

et en plus pour une personne mineure

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère) :

- Si les parents ne sont pas mariés fournir un justificatif de domicile aux deux noms.
- Si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur, pièce d'identité et justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 16 janvier 1997 :

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence. Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom,
- l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin),
- éventuellement, les particularités de votre domicile.

Les numéros utiles :

- Police municipale : 02 31 71 22 00
- Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 08 35 53

TOUS LES JEUDIS : MARCHÉ À VERSON

Depuis un an, le jeudi de 8 h 30 à 13 h 30, un marché est mis en place à Verson dans l'allée de l'Amitié. Une quinzaine de commerçants ambulants sont là pour vous faire découvrir leurs produits. Qualité et convivialité assurées.

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - 02 31 26 44 80

mardi et vendredi : 15 h - 19 h - *mercredi* : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 19 h

samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

fermeture : lundi et jeudi

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association

Mosaïque (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone (02 31 26 24 84) ou sur place :

le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "LES RIVES DE L'ODON" 02 31 71 09 58

du lundi au vendredi : 8 h - 12 h / 14 h - 17 h - Fermé le jeudi

CELLULE-EMPLOI INTERCOMMUNALE - 02 31 26 53 42

Espace Senghor - lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE - 06 33 23 22 88

horaires d'hiver - du 2 novembre au 30 avril

lundi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h - *mercredi et vendredi* : 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

horaires d'été - du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30 - *mercredi* : 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 13 h 30 - 18 h - *samedi* : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h